



22
23

conseil d'analyse
économique



© CAE – 2024

Directeur de la publication Camille Landais

Rédactrice en chef Hélène Paris

Conception, réalisation Hélène Spoladore

Ont participé à la réalisation de ce document:

Jean Beuve, Claudine Desrieux, Maxime Fajeau, Hélène Paris,
Madeleine Péron, Thomas Renault, Orkia Saïb, Ariane Salem

Photographie : Thierry Marro



Le mot du président délégué

Camille Landais, London School of Economics



Guerre en Ukraine, sortie du Covid, crise énergétique et poussée inflationniste : 2022 et 2023 ont été des années pour le moins agitées, parfois difficiles, nécessitant des réponses de politique économique rapides et souvent inédites. Fidèle à son ambition de faire contribuer l'expertise et la recherche académiques à la décision publique, le CAE a tâché de prendre sa juste part aux débats et de répondre à ces urgences, publiant au cours de ces deux années 12 Notes et 25 Focus, une activité dynamique de conseil et d'éclairage des politiques publiques dont ce rapport entend se faire l'écho.

Cette mobilisation doit énormément au travail de restructuration du Conseil impulsé par le très regretté Philippe Martin, qui m'a précédé dans ces fonctions et dont la disparition brutale, en décembre 2023, a profondément meurtri la

communauté du CAE. Elle doit aussi beaucoup aux 24 membres et correspondants du Conseil, dont je voudrais saluer l'engagement, un engagement volontaire et à titre gracieux pris sur leurs calendriers académiques déjà bien chargés. Leur travail ne serait cependant pas possible sans le concours de la petite équipe permanente du CAE dont la motivation, l'esprit d'initiative et l'efficacité redoutable font la fierté de son président délégué.

Les défis qui se profilent à l'horizon, en premier lieu celui de la transition écologique, ne sont pas moins considérables que ceux que nous avons affrontés en 2022 et 2023. Ils requièrent plus que jamais que la communauté scientifique participe activement et sans relâche à la fabrique des politiques publiques. C'est l'engagement, la créativité et l'expertise de cette grande communauté scientifique que le CAE entend continuer à porter, se positionnant comme une fenêtre ouverte entre les décideurs publics et le monde académique, pour non seulement imaginer mais aussi faire advenir concrètement un futur juste et soutenable.

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?

Isabelle Méjean et François Fontaine parlent du CAE

Le CAE en chiffres

Le Conseil franco-allemand des experts économiques

Les Notes sorties en 2022-2023

Les faits marquants 2022-2023

CRISE SANITAIRE

Politique sanitaire

Impacts économiques

Répercussions sur le marché du travail

CRISE DE L'ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À court terme, répondre à l'urgence

Trouver des solutions de long terme

La perception des politiques publiques

INFLATION

Comprendre

Agir

CROISSANCE ET PRODUCTIVITÉ

D'AUTRES SUJETS AU CŒUR DU DÉBAT ÉCONOMIQUE

Territoires

Économie internationale et politiques industrielles

Pouvoir d'achat

Démocratie

Les Focus sortis en 2022-2023

“ Le Conseil d’analyse économique a pour mission d’éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique.

Les publications du CAE sont issues de travaux scientifiques d’expertise économique réalisés en toute indépendance et rendus publics. Le programme éditorial est discuté et convenu avec les cabinets du Premier ministre, du ministre de l’Économie et des Finances et du président de la République. ”

24 économistes renommés pour éclairer les politiques publiques

Le CAE est un collège d’économistes professionnels reconnus et de sensibilités différentes, chargés d’éclairer, par le biais de travaux scientifiques originaux, la prise de décision politique et le débat public. Il compte 18 membres :

[Emmanuelle Auriol](#), Professeure à TSE et à l’université Toulouse I Capitole, [Antoine Bozio](#), Professeur à PSE, maître de conférence à l’EHESS et directeur de l’Institut des politiques publiques, [Sylvain Chassang](#), Professeur à l’université de Princeton, [Anne Epaulard](#), Professeure à l’université Paris-Dauphine, [Gabrielle Fack](#), Professeure à l’université Paris-Dauphine, [François Fontaine](#), Professeur à l’université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et PSE, [Maria Guadalupe](#), Professeure à l’INSEAD, [Fanny Henriet](#), Directrice de recherche au CNRS, [Xavier Jaravel](#), Professeur à la London School of Economics, [Sébastien Jean](#), Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), [Camille Landais](#), président délégué, Professeur à la London School of Economics, [Isabelle Méjean](#), Professeure à Sciences Po, [Thomas Philippon](#), Professeur à l’université de New York, [Xavier Rago](#), Président de l’OFCE, [Katheline Schubert](#), Professeure à l’université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, [David Sraer](#), Professeur à l’université de Berkeley, [Stefanie Stantcheva](#), Professeure à l’université de Harvard, [Jean Tirole](#), Président de TSE, Prix Nobel d’économie (2014). 16 ont participé à la rédaction de Notes ou de Focus en 2022-2023.

Quatre correspondants siègent également au CAE ; ils ne sont pas tous universitaires et sont parfois plus en lien avec le monde économique de l’entreprise : [Dominique Bureau](#), [Anne Perrot](#), [Aurélien Saussay](#) et [Ludovic Subran](#). Enfin, deux membres de droit sont nommés au CAE : le directeur du Trésor, [Bertrand Dumont](#), et le directeur de l’Insee, [Jean-Luc Tavernier](#).

Outre ses membres, le CAE a sollicité d’autres chercheurs pour mener ses travaux. Près d’une quarantaine a participé à la rédaction de Notes ou de Focus en 2022-2023.



Correspondants

Membres de droit



Isabelle Méjean,
professeure à Sciences
Po, membre du CAE
depuis 2020

En quoi le CAE propose-t-il un mode de travail unique ?

À l'exception de l'Institut des politiques publiques (IPP), je n'ai pas eu l'occasion de travailler hors du monde strictement académique, mais ces deux expériences se ressemblent un peu : elles permettent de faire un lien entre la recherche académique et des questions de politiques publiques. Dans les deux cas, il y a un souci de partir de travaux menés dans le cadre académique, d'une ou plusieurs publications scientifiques, pour les appliquer à des sujets publics.

Ma collaboration avec l'IPP m'avait déjà permis d'expérimenter l'utilisation de mes recherches pour discuter de questions de politique publique. Comme mes recherches sont assez appliquées, et que j'utilise les données administratives françaises, l'exercice a été assez facile. En l'occurrence, je suis entrée au CAE au début de la période Covid, avec un projet de recherche sur la propagation des chocs dans les chaînes de valeur. L'utilisation de ces résultats pour réfléchir à la résilience de l'économie française aux chocs externes était naturelle.

Autre spécificité du CAE, l'interaction avec les cabinets ministériels. Si nos interlocuteurs ont beaucoup de répondant, connaissent nos méthodologies, voire sont issus du monde académique, ils sont très attachés au concret, à l'implémentable, pris dans l'urgence du politique tandis que le temps de la recherche est long. Si le CAE est amené à émettre des recommandations de très court terme, comme sur le bouclier tarifaire [dans la Note n° 76], les recommandations sont plutôt structurelles. Mais les discussions avec les cabinets nous obligent à être précis à la fois sur la recommandation et sur une possible implémentation. On ne peut pas rester dans des recommandations purement théoriques.

Je vois le CAE comme un lieu où l'on valorise la recherche académique pour en mettre l'essentiel à la disposition du politique. C'est une instance unique en son genre qui contribue au débat public aussi bien quand ses travaux sont repris par les médias – ce qui nous contraint à parler d'économie de manière compréhensible – que lorsqu'il éclaire les politiques. Il est d'ailleurs très intéressant de constater que ses publications ont une vie au-delà de leur parution. Je reçois encore des sollicitations sur une Note que j'ai rédigée en 2021 par exemple. Les Notes répondent certes à une urgence politique, mais elles participent également au débat de fond dans un temps plus long. En conservant cette trace, en permettant aux auteurs de revenir sur des sujets traités par le passé, le CAE se fait gardien d'une mémoire et contribue à infuser des propositions qui peuvent prendre du temps pour être adoptées.

En être membre, est-ce une manière originale de valoriser vos travaux ?

En effet, et cela s'inscrit dans une démarche plus personnelle de sensibilisation. Je trouve important de parler de mes recherches en dehors du microcosme des chercheurs de mon champ. Je le fais évidemment auprès de mes étudiants, mais les institutions comme le CAE permettent aussi d'élargir nos interventions, dans les médias ou dans des événements dédiés à un public plus large, intéressé par les questions économiques.

Le problème c'est qu'en cours ou dans nos interventions dans les médias, on est facilement amenés à parler de choses qu'on ne connaît que par notre lecture de la littérature académique. C'est évidemment nécessaire mais c'est quelque chose qui n'est pas confortable. Au contraire, nos contributions aux travaux du CAE sont radicalement ancrées dans nos propres travaux. Quand on communique dans les médias sur nos Notes, on parle de notre propre recherche, des sujets sur lesquels on peut se réclamer d'une forme d'expertise. L'intérêt du CAE de ce point de vue c'est de regrouper un certain nombre d'experts identifiés sur des sujets précis. À travers les notes, nous mettons en valeur la diversité des sujets de politique économique sur lesquels la recherche en économie peut apporter des éclairages originaux.

“

En quoi le CAE propose-t-il un mode de travail unique ?

La particularité du CAE est sa collégialité. Tout d’abord dans le choix des sujets, qui sont discutés collectivement entre les membres du conseil. Dans l’élaboration d’une Note, qui se construit avec des collègues ayant des approches et des domaines de recherche complémentaires, et avec l’équipe permanente du CAE qui offre une assistance dans la recherche et un suivi continu. Enfin, dans la discussion des travaux et des recommandations qui implique membres du CAE, administrations publiques et gouvernement.

C’est un travail plus collectif et plus ouvert que pour beaucoup de travaux académiques.

En quoi est-ce une manière originale de valoriser votre propre travail académique ?

Le travail académique répond à des logiques propres et à une temporalité qui ne sont pas celles des débats publics. Les urgences sont celles des controverses académiques et le travail y répond à des normes qui semblent parfois un peu superflues aux décideurs. Le CAE donne l’occasion au chercheur de faire la preuve de la pertinence de son travail pour l’action publique par une confrontation directe avec les décideurs.

Dans quelle mesure le CAE participe-t-il au débat public, à la décision politique ?

Cette interface entre la décision publique et la recherche est fondamentale. Beaucoup des idées présentes dans le débat politique sont anciennes, parfois sans grand fondement académique ou qui gagneraient à s’enrichir des travaux actuels. La recherche en économie a progressé de manière importante ces dernières années, notamment grâce un contact plus systématique avec les données statistiques.

Pourtant, le monde académique peine à transmettre ses idées et solutions nouvelles. C’est parfois par maladresse, mais aussi parfois par méconnaissance des problématiques opérationnelles de la politique publique.

De ce point de vue, une autre particularité du CAE est d’être un lieu de rencontre entre décideurs publics et monde académique. Cela permet aux chercheurs de construire leurs recommandations sur la base des travaux scientifiques tout en interagissant directement avec les administrations et les cabinets ministériels, éprouvant ainsi leurs idées à l’aune des difficultés opérationnelles et des doutes des décideurs.

Les notes du CAE ont rarement un grand impact immédiat, même si elles sont utiles, mais l’expérience montre qu’elles infusent petit à petit le débat public. Présentées aux moments de leur sortie au gouvernement mais aussi au grand public, elles servent ensuite de boîte à idées. Disponibles de manière transparente, elles permettent à chacun de se faire une idée sur un sujet et sur la pertinence des recommandations proposées.



François Fontaine,
Paris 1 Panthéon
Sorbonne et Paris
School of Economics,
membre du CAE
depuis 2020

”

LE CAE EN CHIFFRES

En 2022-2023, le CAE c'est...



3 157 articles de presse, émissions de radio ou de télé qui citent ses travaux



483 944 visites sur son site et plus de 788 000 pages vues



3 13 397 consultations des Notes sur Cairn.info



8 250 abonnés sur X (ex-Twitter)



8 200 sur LinkedIn, **3 800** abonnés à sa newsletter (600 abonnés à ses publications papier).



Outre les auditions de ses membres, on trouve, au **Sénat**, des mentions à ses Notes dans 23 dossiers législatifs (projets ou propositions de loi, propositions de résolution), 12 rapports d'information, 6 questions parlementaires, 31 débats et 25 commissions parlementaires ou d'enquête. À l'**Assemblée nationale**, des mentions de ses travaux dans 128 amendements, 51 débats, 52 rapports d'information, 4 propositions de loi, 3 questions aux ministres et 19 autres documents. 22 rapports de la **Cour des comptes** mentionnent les travaux du CAE.



11 notes, **1** joint statement avec le Conseil franco-allemand des experts économiques et **25** focus. 11 conférences de presse ont été organisées pour présenter les Notes qui ont attiré 218 journalistes. Plusieurs exclusivités ont été accordées pour donner plus de relief à certaines d'entre elles.



La Note ayant eu le plus fort retentissement

Avec plus de 120 articles de presse, plus de 65 000 interactions sur les réseaux sociaux, La Note de Xavier Jaravel, Isabelle Méjean et Xavier Ragot, **Les politiques publiques au défi du retour de l'inflation**, est celle qui a eu le plus fort retentissement. Dans cette Note, les auteurs analysent les différents facteurs qui peuvent expliquer le retour de l'inflation ainsi que sa persistance. Ils détaillent les enjeux liés à la mesure du phénomène, cruciaux pour améliorer le ciblage des politiques de soutien car les ménages sont très diversement exposés. Ils évaluent enfin les effets du bouclier tarifaire (électricité et gaz) sur l'économie française avant de dresser une série de recommandations visant à faire évoluer les dispositifs de soutien aux ménages, à court comme à moyen terme.



L'équipe permanente

Outre son président délégué, le CAE peut s'appuyer sur une équipe permanente constituée d'une secrétaire générale, **Hélène Paris**, une assistante de direction, **Orkia Saïb** (Nora Djenane jusqu'en mars 2023), quatre conseillers scientifiques **Jean Beuve**, **Claudine Desrieux**, **Maxime Fajeau** et **Thomas Renault** (Kevin Parra Ramirez et Hamza Bennani jusqu'en 2022), deux économistes, **Madeleine Péron** et **Ariane Salem** (Étienne Fize jusqu'à fin 2022), deux chargés d'étude, **Circé Maillet** et **Max Molaro** (César Poux jusqu'en 2022, Floriane Jouy-Gelin et Pierre-Léo Rouat jusqu'en juillet 2023), une responsable des publications et de la communication, **Hélène Spoladore** (Christine Carl jusqu'en 2022) et de deux à trois stagiaires. Dix équivalents temps plein assurent donc le travail quotidien, du suivi des travaux — en lien avec les membres — aux études économétriques, en passant par l'édition, la communication ou les fonctions support. En 2022 et 2023, 11 stagiaires ont été accueillis.

LE CONSEIL FRANCO-ALLEMAND DES EXPERTS ÉCONOMIQUES



Franco-German
Council of Economic Experts

Le Conseil franco-allemand des experts économiques (CFAEE) a été créé en 2019, par le traité d'Aix-la-Chapelle, pour conseiller, en toute indépendance, les gouvernements français et allemand sur des questions de politique économique présentant un intérêt commun pour les deux pays. Sous l'impulsion du conseil des ministres franco-allemand du 22 janvier 2023, il a été relancé sous la coprésidence du Conseil d'analyse économique et du Conseil allemand des experts économiques (Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung) présidé par la professeure Monika Schnitzer. Au coeur de la mission du CFAEE, la publication d'avis communs (*joint statements*).

LA RENCONTRE À WIESBADEN

Le 14 septembre 2023, le CAE s'est rendu à Wiesbaden sous les auspices du Conseil allemand des experts économiques pour participer à un atelier commun. Celui-ci s'est concentré sur les défis économiques urgents de la France et de l'Allemagne ainsi que de l'Europe. Ont été ainsi abordés les différentes stratégies de transition pour la décarbonation et les avantages d'une approche commune, en particulier dans le secteur de l'énergie. Les échanges ont également porté sur les mesures de politiques budgétaires dans le cadre de la crise énergétique et les orientations budgétaires à long terme des deux pays. Enfin, les deux conseils ont discuté des possibilités d'une coopération plus poussée, alors qu'ils étaient sur le point de finaliser une publication commune sur la réponse de l'Europe face à l'Inflation Reduction Act américain. Une rencontre productive qui s'est agrémentée en fin de journée d'une balade dans les vignes du Reinghau où l'on trouve des cépages réputés comme le riesling ou le pinot noir, suivie par un dîner convivial.



QUELLE RÉPONSE EUROPÉENNE À L'INFLATION REDUCTION ACT : L'AVIS DES EXPERTS

Quelle réponse de l'Europe face à l'Inflation Reduction Act, Sébastien Jean, Camille Landais, Thomas Philippon, Aurélien Saussay et GCEE, Joint statement n° 1

Le programme américain Inflation Reduction Act (IRA), adopté en 2022, a suscité beaucoup d'inquiétudes en Europe. Ce programme ambitieux en faveur du climat et du développement des industries vertes est bienvenu, mais son contenu protectionniste paraît menaçant pour l'économie européenne. En réservant explicitement les aides publiques à la production locale, c'est-à-dire en promouvant le « made in USA », il fait craindre des délocalisations d'entreprises européennes vers les États-Unis, voire une course aux subventions entre États qui pourrait rendre encore plus coûteuse la transition verte. Pour éclairer le débat, le Conseil franco-allemand des experts économiques a examiné en détail ce programme américain et évalué ses impacts économiques. Si les craintes d'un choc économique doivent être dissipées, l'IRA nous rappelle l'ampleur du défi industriel que représente la décarbonation de nos économies. Une réponse coordonnée, qui pousse les programmes européens plus vite et plus loin et fondée sur les renouvelables, mais aussi sur un soutien mutuel du nucléaire français et de l'hydrogène allemand, nous paraît la meilleure stratégie.

Éviter une guerre industrielle

Notre premier constat est que l'importance de l'IRA doit être relativisée. Son coût total est comparable au volume financier global des divers programmes déjà lancés par l'Union européenne (UE) pour atteindre les objectifs climatiques et faciliter la transition verte. En outre, nos estimations montrent que les subventions accordées dans le cadre de l'IRA ne devraient avoir qu'un impact macroéconomique global minime, tant aux États-Unis que dans l'UE. Dans ce contexte, il convient d'éviter une guerre industrielle ouverte aussi bien avec les États-Unis qu'au sein de l'UE.





« L'Inflation Reduction Act (IRA) ne présente pas de risques de sécurité économique importants pour l'Union européenne », une tribune de Monika Schnitzer et de Camille Landais parue dans *Le Monde*

Néanmoins, ce nouveau cadre pourrait inciter certaines industries à davantage investir aux États-Unis plutôt que dans l'UE; c'est pourquoi nous avons conduit un examen plus approfondi à un niveau sectoriel. S'agissant de la production des véhicules électriques notamment, l'expansion du marché américain ne devrait pas détourner massivement la demande ou la production de l'Europe, qui restera, en 2030, un marché de vente plus important que celui des États-Unis. Le marché automobile se caractérise, en effet, par un prisme continental où les frais de transport et les droits de douane incitent largement à une implantation locale des sites de production. Plus généralement, l'IRA ne présente pas de risques de sécurité économique importants pour l'UE.

La stratégie de l'IRA, qui consiste essentiellement en l'octroi de subventions à la production et à l'investissement, nous semble moins efficace pour relever les défis de la décarbonation que celle adoptée par l'UE, qui comprend à la fois la tarification du carbone et une intervention industrielle ciblée.

Réduire les prix de l'énergie

Il n'en demeure pas moins que l'Europe devrait s'inspirer de la simplicité et de la rapidité de l'approche de l'IRA en faisant une priorité de la simplification et de l'accélération des procédures européennes pour l'octroi des aides. Ces dernières devraient être concentrées sur les secteurs qui engendrent des externalités environnementales et technologiques substantielles et pour lesquels les pays de l'UE possèdent déjà (ou pourraient développer) des avantages comparatifs par rapport à leurs partenaires et concurrents. Mais, plus que l'IRA lui-même, c'est l'important différentiel de prix énergétiques que l'on observe entre les États-Unis et l'UE qui est susceptible d'avoir un impact majeur sur l'attractivité de l'Europe et la compétitivité de ses industries. C'est pourquoi des efforts concertés pour réduire les prix de l'énergie en Europe sont essentiels. Il importe ainsi d'accélérer le déploiement des sources d'énergie renouvelables afin de renforcer l'approvisionnement énergétique. Dans le domaine de la production d'énergie conventionnelle, l'Allemagne et la France ont adopté des stratégies différentes. Nous plaidons pour un soutien mutuel, notamment en désignant les centrales nucléaires et les centrales à gaz à hydrogène comme des technologies de transition sur la voie de la neutralité climatique dans la taxonomie de l'UE.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières

En outre, les deux pays ont tout à gagner à intensifier leur collaboration pour développer l'infrastructure européenne de l'électricité et de l'hydrogène. La réforme des marchés européens de l'électricité devrait également être un élément central de toute politique industrielle verte européenne, le marché de gros étant le principal instrument de coordination pour garantir une électricité sûre, décarbonée et abordable à l'échelle européenne. Enfin, nous recommandons de sécuriser l'approvisionnement en matières premières en renforçant la coopération internationale par le biais d'accords commerciaux et les incitations à développer des capacités nationales de production et transformation. Porter plainte auprès de l'OMC pour dénoncer les clauses de contenu local de l'IRA ne nous semble pas être une bonne stratégie au regard des maigres chances de succès d'une telle procédure. Il nous semble plus prometteur d'explorer des voies de coopération avec les États-Unis, dans un cadre qui pourrait être partagé avec un certain nombre de partenaires, comme des accords d'ajustement aux frontières liés à la protection de l'environnement, sur les émissions de méthane par exemple.

 [Lire le Joint Statement en ligne](#)

LES FAITS MARQUANTS EN 2022-2023

La nomination du nouveau président délégué (novembre 2022)

Jusqu'alors membre du CAE, Camille Landais a été nommé président délégué en novembre 2022. Professeur d'économie à la London School of Economics (LSE), directeur du Public Economics Programme du Center for Economic Policy Research (CEPR) et du Suntory and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines (STICERD), il est affilié à l'Institut des politiques publiques, à l'Institute for Fiscal Studies, à l'IZA Institute of Labor Economics et à l'European Economic Association – au conseil de laquelle il siège. Il exerce, ou a également exercé, des fonctions éditoriales pour l'*American Economic Journal: Applied Economics*, le *Journal of Public Economics*, *Review of Economic Studies*, *Fiscal Studies* and *Economic Policy*.

Ses recherches portent sur les finances publiques et l'économie du travail. Il a reçu deux bourses du Conseil européen de la recherche (ERC) pour ses travaux (Starting et Consolidator). Il est coauteur de « Pour une révolution fiscale », avec Thomas Piketty et Emmanuel Saez. En 2016, il a reçu le prix du meilleur jeune économiste français et le Philip Leverhulme Prize in Economics.

L'arrivée de nouveaux membres et correspondants

Sylvain Chassang, professeur d'économie à l'université de Princeton, est nommé membre du Conseil d'analyse économique en janvier 2023. Coéditeur de l'*American Economic Review*, affilié à l'Econometric Society, il est également chercheur associé au National Bureau of Economic Research (NBER, Cambridge) et chercheur affilié au Center for Economic Policy Research (CEPR, Londres). Expert de la théorie des jeux et de son application à l'économie industrielle et à l'économie des organisations, il s'est récemment intéressé à la collusion dans les marchés publics, à la structuration des enchères d'approvisionnement et à la conception des mécanismes d'alerte.

Aurélien Saussay, professeur assistant d'économie de l'environnement au Grantham Research Institute de la London School of Economics, est nommé correspondant du Conseil d'analyse économique en mars 2023. Ses recherches portent sur l'interaction entre les inégalités économiques et les politiques liées à la transition énergétique, afin de répondre aux défis d'acceptation sociale et politique qui entravent la mise en œuvre d'une décarbonation efficace. Il cherche à estimer empiriquement les impacts de la transition énergétique sur les agents économiques afin d'améliorer la conception des politiques de décarbonation.

Fanny Henriot, directrice de recherche au CNRS au sein d'Aix-Marseille School of Economics (AMSE), membre associée du CREST et professeure chargée de cours à l'École Polytechnique est nommée membre du CAE en mai 2023. Elle a travaillé à l'ETH Zürich et au Centre d'économie de la Sorbonne avant de rejoindre l'ENS et l'École d'Économie de Paris en 2016, où elle a été professeure jusqu'en 2023. Ses recherches portent sur l'économie de l'environnement, l'économie des ressources naturelles et la transition énergétique. Elle a reçu la médaille de bronze du CNRS en 2023.

Antoine Bozio, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), professeur associé à PSE-École d'économie de Paris et directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP), est nommé membre du CAE en mai 2023. Ses travaux de recherche concernent en particulier le système de retraite, la fiscalité et plus généralement l'évaluation des politiques publiques. Il a déjà été membre du CAE entre 2012 et 2016.

Anne Perrot est nommée correspondante du CAE en juillet 2023. Elle a rejoint l'Inspection générale des finances en septembre 2018. Elle est membre de la Commission des participations et des transferts depuis avril 2019. Elle a été associée au cabinet MAPP, spécialisé en analyse économique des marchés et des stratégies concurrentielles des entreprises, vice-présidente du Conseil, puis de l'Autorité de la concurrence, professeure de sciences économiques à l'université Paris I et à l'ENSAE et directrice du Laboratoire d'économie industrielle du CREST (1997-2004).

La disparition brutale de Philippe Martin

Impossible de ne pas évoquer le si sombre mois de décembre 2023 marqué par la mort de notre ami Philippe. Si l'image de Philippe et celle du CAE sont indissociables, c'est parce qu'institutionnellement il y aura passé plus de dix ans de sa vie, d'abord en tant que membre, dès 2012, puis en tant que président délégué à partir de janvier 2018 et jusqu'à l'automne 2022. C'est dans ces fonctions qu'il a contribué à forger l'identité unique de l'institution, à renforcer sa place respectée dans le débat public. À force d'énergie et de patience, il en a fait un acteur incontournable en appui de la décision publique.

Au CAE, il a cultivé sa passion de la chose publique. Car Philippe n'était pas un chercheur dans sa tour d'ivoire. Il souhaitait au contraire que le savoir contribue au débat. Et sa vision de l'économie était celle d'une discipline ouverte, curieuse et qui sert l'intérêt général, pas celle d'une science sûre d'elle-même et dominatrice dans le champ des sciences sociales.

Cette passion pour la chose publique, c'est une passion intellectuelle bien sûr, mais on sent qu'elle répondait aussi à un ressort plus intime : à la fois une exigence morale très personnelle, celle d'aider les autres, toujours, et aussi un certain goût pour l'action. Car Philippe, homme discret et infiniment respectueux, avait quand même, quand il le faut, un petit côté madré et il appréciait une certaine forme de combat. Il ne rechignait jamais à monter au front, à mouiller la chemise pour défendre l'expertise du Conseil auprès des politiques ou des journalistes, et n'hésitait pas à se frotter à des sujets épineux (immigration, cannabis, successions) pour éclairer le débat public.



Il a également impulsé une innovation radicale au CAE. Alors que, jusque-là, les travaux du Conseil reposaient essentiellement sur des synthèses de la littérature académique existante, il a souhaité que le Conseil produise aussi des recherches originales, avec le même degré de rigueur que la recherche académique et la même réactivité que la décision publique. C'était à son sens le meilleur moyen de faire fructifier l'expertise économique dans le débat public. Il a fait ainsi du CAE une fenêtre ouverte sur le monde de la recherche dans l'écosystème administratif. Cette appétence pour le dialogue et la coopération entre des mondes qui trop souvent s'ignorent aura montré toute sa valeur durant la crise du Covid, pendant laquelle Philippe a mobilisé, avec une grande flexibilité et une rapidité hors norme, un large éventail d'expertises au sein du CAE pour aider à dessiner des politiques publiques inédites.

Pour satisfaire cette ambition, Philippe s'est battu pour renforcer et transformer l'équipe permanente du Conseil afin d'appuyer les membres dans leurs analyses. Car si les membres offrent gracieusement leur temps et leurs efforts au Conseil, les travaux du CAE n'en nécessitent pas moins un minimum de ressources humaines. C'est ainsi que Philippe a forgé au fil des cinq années où il a présidé le CAE, plus qu'une équipe, une vraie petite famille. Un groupe à son image : passionné, chaleureux, résolu. C'est à cette famille-là qu'il manque aujourd'hui cruellement. Une famille en deuil, qui gardera Philippe dans son cœur, avec sa gentillesse, sa modestie, son humour et son intelligence pétillante.

Un recueil d'hommages peut être consulté sur le site dédié coorganisé par le CEPR, Sciences Po et le CAE : cepr.org/tribute-philippe-martin

CRISE SANITAIRE

Pleinement mobilisé dès le début de la crise Covid-19 au printemps 2020, le CAE a conduit de très nombreux travaux d'analyse pour tenter d'apporter des réponses économiques à cette crise totalement inédite. Cette mobilisation a pris différentes formes et généré un niveau d'activité hors norme. Elle a notamment conduit à l'activation du monde académique pour mettre l'excellence de l'expertise économique au service des politiques publiques. Elle a aussi encouragé des partenariats novateurs comme celui conclu avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui permet d'exploiter (de manière totalement sécurisée) des données de comptes bancaires, uniques et extrêmement riches en enseignements. Les travaux se sont poursuivis en 2022-2023 pour tirer des enseignements de la gestion de cette crise.

POLITIQUE SANITAIRE

En pleine pandémie de Covid-19, le CAE a été sollicité à de nombreuses reprises pour éclairer et conseiller les décideurs politiques. Les auteurs des travaux menés durant cette période ont été entendus en commissions parlementaires.



Miquel Oliu-Barton, Bary S.R. Pradelski, Nicolas Woloszko, *The effect of COVID certificates on vaccine uptake, health outcomes, and the economy*, Focus n° 78

Les pass sanitaires ont d'abord été mis en place, en juin 2021, pour les voyages entre pays européens. Plusieurs États membres dont la France, l'Allemagne et l'Italie l'ont ensuite instauré pour de nombreuses activités sociales sur leur propre territoire national. Cette étude s'intéresse à ces trois pays car l'instauration du pass sanitaire y a été introduite pratiquement en même temps (entre juillet et août 2021) et avec des caractéristiques assez semblables (le pass permet l'entrée dans les lieux publics, les restaurants, les bars, etc.). Si les débats autour de ces pass se sont concentrés sur la réduction de la transmission du virus ou des considérations éthiques, leur impact sur le taux de vaccination, la santé et l'économie reste à mesurer. Les auteurs ont donc construit des contrefactuels, qu'ils ont validés économétriquement, pour modéliser ce que la dynamique de vaccination aurait été sans la mise en place du pass. Pour cela, ils ont utilisé une estimation basée sur la théorie de diffusion des innovations qui permet de quantifier la manière dont une innovation – ici la vaccination – est graduellement adoptée par la population. Dans les trois pays considérés, une partie de l'augmentation du taux de vaccination aurait eu lieu même sans pass sanitaire. Mais les auteurs s'intéressent ici à la partie qui est spécifiquement due au pass. Cette première méthode est validée par la méthode économétrique standard du contrôle synthétique qui consiste à générer le contrefactuel en créant un pays « synthétique » sur la base de pays qui n'ont pas adopté le pass sanitaire mais qui avaient une dynamique de vaccination similaire au pays étudié avant l'introduction du pass sanitaire. Ainsi, la République tchèque et la Belgique sont deux pays de poids pour construire le contrefactuel.

6 Md€

Ce sont les pertes de PIB évitées par l'instauration des pass sanitaires en France.

Sur la base de la première méthode, l'impact spécifique du pass sanitaire est important mais hétérogène dans les trois pays : Ainsi, en France, le taux de vaccination aurait été de 65,2 % contre 78,2 % observé. En Allemagne, il aurait été de 67,3 % contre 73,5 % observé et en Italie de 70,4 % contre 80,1 % observé. On peut donc estimer que le pass sanitaire a eu pour impact d'augmenter le taux de vaccination d'environ 13 points en France, de 6,2 points en Allemagne et de 9,7 points en Italie. L'estimation de ce contrefactuel sans pass sanitaire est assez précise statistiquement puisque l'intervalle de confiance (à 95 %) pour ces impacts se situe entre 9,7 et 14,9 pour la France, entre 2,6 et 6,9 pour l'Allemagne et entre 5,4 et 12,3 pour l'Italie. C'est donc en France que l'impact a été le plus fort et en Allemagne qu'il a été le plus faible. Comment interpréter ces différences ? Contrairement à la France, la communication autour du pass sanitaire a été moins claire, sa

Estimation du PIB avec et sans pass sanitaire



À la fin 2021, sans le pass sanitaire, le PIB hebdomadaire aurait été 0,6 % plus bas en France, 0,3 % plus bas en Allemagne, et 0,5 % plus bas en Italie.

mise en place moins centralisée et les restrictions d'activités sans pass moins fortes. Cela suggère que les modalités de mise en œuvre du pass sanitaire sont déterminantes pour son efficacité.

En utilisant les données disponibles sur l'impact de la vaccination (en distinguant entre première et seconde doses) sur les admissions à l'hôpital ainsi que sur le nombre de décès liés au Covid, on peut aussi estimer l'impact du pass sur ces variables de santé. On estime ainsi le nombre de décès évités à environ 4 000 en France, 1 100 en Allemagne et 1 300 en Italie. Le nombre cumulé d'admissions en hôpital à la fin de 2021 aurait été environ 31 % plus élevé en France, 5 % en Allemagne et 15,5 % en Italie.

Le pass sanitaire a aussi pu avoir un impact sur l'activité économique : directement en permettant aux personnes vaccinées d'avoir, avec moins de risque, davantage d'interactions sociales et économiques et indirectement en réduisant la nécessité de restrictions mises en place par les autorités. Pour estimer cet impact, les auteurs utilisent les estimations hebdomadaires de PIB fournies par l'OCDE ; ils combinent l'impact estimé du pass sur la vaccination et l'impact estimé de celle-ci sur le PIB hebdomadaire. Cette seconde estimation repose sur un travail économétrique original où l'impact du pass sur le PIB hebdomadaire est évalué en prenant en compte le délai entre les deux doses de vaccin, différentes caractéristiques de la situation sanitaire du pays et de ses partenaires commerciaux ainsi que la température de la semaine qui peut impacter la diffusion du virus. Les auteurs contrôlent aussi des caractéristiques permanentes de chaque pays ainsi que des effets communs aux différents pays. Nous trouvons qu'en moyenne augmenter la part des vaccinés dans la population de 1 point de pourcentage permet d'augmenter le PIB hebdomadaire un mois plus tard d'environ 0,052 point de pourcentage. À la fin 2021, sans le pass sanitaire, le PIB hebdomadaire aurait ainsi été 0,6 % plus bas en France (l'intervalle de confiance est de 0,5 - 0,8 %), 0,3 % plus bas en Allemagne (0,1-0,4), et 0,5 % plus bas en Italie (0,3-0,6). Cela correspond pour le second semestre de 2021 à des pertes d'environ 6 milliards d'euros en France, 1,4 milliard en Allemagne et 2,1 milliards en Italie.



« The effect of COVID certificates on vaccine uptake, health outcomes, and the economy », un article de Miquel Oliu-Barton, Bary S.R. Pradelski, Nicolas Woloszko et al., paru dans *Nature Communication* en 2022.

[Lire le Focus en ligne](#)

IMPACTS ÉCONOMIQUES

Pour étudier les conséquences économiques de cette crise sanitaire sur les ménages et sur les entreprises, le CAE a pu s'appuyer sur l'exploitation de données de comptes bancaires qui sont d'une grande richesse et disponibles en quasi-temps réel. Il s'est également penché sur la situation du secteur de la culture, confronté à de profondes mutations et au choc de la pandémie.

Quelle situation financière des entreprises et des ménages deux ans après le début de la crise Covid ?

Étienne Fize, Hélène Paris et Marion Rault, Focus n° 83

La solvabilité des entreprises s'est améliorée en moyenne mais on relève de fortes hétérogénéités : le secteur de l'hébergement-restauration se porte mieux à l'inverse des secteurs de la construction, de l'information-communication. Selon que les entreprises ont contracté un prêt garanti par l'État (36 %) ou pas, les trajectoires sont divergentes dans tous les secteurs : celles en mauvaise passe avant la crise voient leur situation financière nette se dégrader, les autres voient leur situation s'améliorer.

Globalement, le surcroît d'épargne des ménages, provoqué par la chute de la consommation pendant la crise sanitaire et des revenus globalement protégés, a augmenté jusqu'à l'automne 2021 puis s'est stabilisé autour de 6 % par rapport à une tendance pré-crise. Le dernier décile conserverait un surplus d'épargne de l'ordre de 10 %, sans doute en partie grâce à des gains en capital sur ses actifs financiers.

[Lire le Focus en ligne](#)



La numérisation s'est accompagnée d'un affaiblissement du niveau de protection des ayants droit et d'une opacité des données exploitées par les fournisseurs de services.

La culture face aux défis du numérique et de la crise,

Olivier Alexandre, Yann Algan et Françoise Benhamou, Note n° 70

La culture contribue à l'attractivité des territoires et a un impact positif sur le bien-être des Français. La crise sanitaire a mis en lumière leur fort attachement aux pratiques et aux lieux culturels. Elle a aussi accéléré la mutation du secteur avec le développement du numérique, qui alimente une baisse des coûts de production et de diffusion. Cette évolution représente plusieurs défis : respect des conditions de concurrence, qualification juridique des plateformes, protection des ayants droit et transparence des données des fournisseurs de services. Pour renouer avec une poli-

tique culturelle ambitieuse, les auteurs recommandent une politique des territoires, fédérant l'ensemble des acteurs culturels au travers des outils numériques, sans renoncer à l'objectif de démocratisation culturelle.

[Lire la Note en ligne](#)

La crise a-t-elle laissé la culture en jachère ? Analyses à partir de données bancaires

Étienne Fize, Titouan Le Calvé, César Poux, Focus n° 80

Les données bancaires permettent d'étudier les transactions par cartes bancaires des ménages pour des achats de livres, de musique, de films, de séries et de spectacle vivant, tout comme les sorties dans des lieux culturels (musées, expositions, galeries d'art), ainsi que la consommation de jeux vidéo. Elles renseignent également sur la situation financière des industries culturelles : elles ont globalement retrouvé un niveau similaire à celui d'avant la crise. Cette reprise générale cache cependant des disparités entre les secteurs – le numérique progressant quand les salles de cinéma reculent – et au sein des secteurs – une minorité d'entreprises se trouvant dans des situations financières inquiétantes.

[Lire le Focus en ligne](#)

RÉPERCUSSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La crise a eu des répercussions sur le travail, qu'il s'agisse de l'emploi ou des rémunérations, mais aussi en obligeant certains secteurs à une activité partielle.

Les effets des variations du taux d'endettement sur l'emploi et les salaires

Camille Biernat et François Fontaine, Focus n° 81

L'endettement d'une entreprise varie en fonction de ses choix et des chocs non anticipés auxquels elle fait face. On pourrait penser que l'accroissement de la dette des entreprises durant la crise sanitaire pourrait n'avoir qu'un effet très limité sur le marché du travail. Cependant, pour certaines, cet accroissement est un facteur de risque pour le futur, notamment face à de nouveaux chocs de demande. Ce Focus cherche à évaluer si une entreprise qui a vu son endettement augmenter est plus fragile face aux chocs futurs et si son emploi diminue alors.

[Lire le Focus en ligne](#)



Le marché du travail à l'épreuve de la crise sanitaire François Fontaine et Roland Rathelot, Note n° 71

L'état du marché du travail peut paraître surprenant. Malgré des disparités sectorielles et géographiques, il a bien résisté à la crise sanitaire. La situation au printemps 2022 est proche de ce que l'on observait avant la crise, avec la coexistence de problèmes de recrutement et d'un taux de chômage relativement élevé.

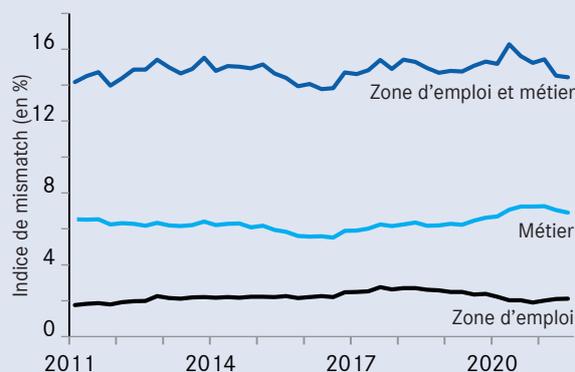
Cette Note montre que cette persistance du chômage ne saurait trouver sa source principale dans des problèmes d'inadéquation entre offre et demande de travail, que ce soit en termes de localisation ou de compétences. Dès lors, si la formation professionnelle doit faciliter les réorientations, elle ne peut suffire à faire baisser de manière significative le niveau de chômage agrégé. Elle doit donc se concentrer sur les publics moins qualifiés et éloignés de l'emploi, sans que son volume ne soit augmenté. Une piste plus prometteuse se trouve du côté de l'aide au recrutement. Les entreprises connaissent des problèmes d'informations sur les caractéristiques des candidats à leurs offres d'emploi. Le développement d'interventions ciblées sur les employeurs pourrait améliorer l'efficacité du marché du travail en réduisant les durées pendant lesquelles les emplois restent vacants et en accélérant les sorties du chômage. En pratique, il s'agirait de développer des services d'aide au recrutement à destination des entreprises.

Ces services devraient cibler essentiellement les petites entreprises disposant de moins de moyens à consacrer au recrutement et pourront être déployés en organisant la concurrence entre des prestataires choisis par le service public de l'emploi. Ce dernier pourrait également prendre en charge des tests certifiés pour évaluer les aptitudes des candidats face à une offre d'emploi et permettre aux employeurs d'en prendre connaissance.

La crise n'a pas fortement accru les problèmes d'adéquation entre offre et demande sur le marché du travail français. Ils sont stables depuis 10 ans.

Un manque d'adéquation entre offre et demande de travail assez limité

Si l'on était capable de déplacer les demandeurs d'emploi entre zones d'emploi de telle sorte que toutes connaissent la même tension sur le marché du travail, on n'augmenterait le nombre d'emplois total que de 2 %. Quant aux problèmes d'inadéquation entre métiers, leur levée aurait permis de pourvoir 6 à 7 % d'emplois supplémentaires. Lorsque l'on combine ces deux sources, on obtient un chiffre de l'ordre de 15 %, qui constitue une borne haute de la contribution possible de l'inadéquation offre-demande de travail au chômage agrégé : si les politiques réussissaient à égaliser la tension sur tous les marchés, le taux de chômage baisserait, au maximum, de 8,1 à 6,9 %.



Au-delà de ces pistes pour faciliter les recrutements, cette Note s'interroge sur les résultats des politiques de l'emploi menées pendant la crise sanitaire. En premier lieu, la hausse de l'endettement des entreprises, facilitée notamment par les prêts garantis par l'État, ne semble pas être un facteur d'inquiétude pour l'avenir. Ensuite, si l'activité partielle semble avoir protégé efficacement ses bénéficiaires, il est nécessaire de faire attention aux effets d'aubaine et à la concentration du dispositif sur des entreprises peu efficaces. Pour ces raisons, elle pourrait être incorporée à l'avenir au système de bonus-malus qui devra par ailleurs être élargi à l'ensemble des secteurs et des entreprises. Concernant les politiques de baisse de charges, elles ont des effets sur l'emploi mais il est nécessaire, en période de crise, de les concentrer sur des publics spécifiques aux faibles niveaux de salaires et de manière limitée dans le temps.

[Lire la Note en ligne](#)

“ L’impact d’une hausse de l’endettement est donc statistiquement significatif mais quantitativement négligeable pour beaucoup d’entreprises qui ne connaissent qu’une hausse limitée de leur endettement.

Activité partielle et situation pré-crise des entreprises

François Fontaine et Baptiste Roux, Focus n° 82

En réponse à la crise sanitaire, les pouvoirs publics ont facilité l’accès au dispositif d’activité partielle qui permet à une entreprise de bénéficier de subventions afin de suspendre l’activité de ses salariés, tout en maintenant tout ou partie de leurs rémunérations. La littérature académique, encore rare sur le sujet, évalue généralement positivement ses effets sur l’emploi mais interroge son efficacité, notamment du fait d’importantes externalités fiscales et de son impact sur les réallocations de main-d’œuvre entre entreprises et secteurs. Nos résultats indiquent que, si l’on exclut les secteurs sujets aux restrictions administratives les plus fortes, ce sont les entreprises les moins efficaces (faible valeur ajoutée par tête et fort taux de rotation pré-crise) qui ont davantage utilisé le dispositif d’activité partielle.

Dans les secteurs qui connaissent de fortes restrictions administratives, ce sont au contraire les entreprises les plus efficaces qui ont davantage mobilisé le dispositif.

 [Lire le Focus en ligne](#)



Le partenariat avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale

En 2020, un partenariat inédit est scellé avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui autorise le CAE à exploiter les données strictement anonymisées des comptes bancaires de ses clients, particuliers et entreprises, pour suivre en temps réel les évolutions de leur situation financière.

Première banque à adopter la qualité d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale participe à des études avec le CAE dans le cadre des missions qu'elle s'est fixées : « contribuer au bien commun en œuvrant pour une société plus juste et plus durable : [...] participer à l'information économique c'est contribuer au débat démocratique; protéger l'intimité numérique et la vie privée de chacun : toutes les analyses réalisées dans le cadre des études [du CAE] ont été effectuées sur des données strictement anonymisées et sur les seuls systèmes d'information sécurisés et hébergés en France du Crédit Mutuel ».

Des données exceptionnelles

L'échantillon des clients particuliers permet de suivre l'activité bancaire de 300 000 ménages depuis 2019 à fréquence mensuelle. Constitué selon des critères géographiques (département de résidence) et de tranches d'âge, il offre une vision représentative de la population française.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a en effet renforcé le besoin de mobiliser des sources de données « en temps réel », c'est-à-dire très rapidement disponibles (à la différence des données de la statistique publique), suffisamment représentatives et détaillées pour analyser les effets distributifs des chocs économiques.

Avec des données aussi riches, il est possible d'étudier la dynamique de la consommation, y compris sur des postes précis, des revenus (approximés par la somme des virements entrants sur le compte), de l'épargne globale, et selon différentes catégories de ménages.

L'échantillon des clients « entreprises » est composé d'entreprises de moins de 250 salariés, clientes du CIC (qui appartient au Crédit Mutuel Alliance Fédérale). Il a été construit par tirage aléatoire de comptes bancaires en respectant le secret statistique. L'échantillon est composé d'environ 25 000 petites et moyennes entreprises (PME), 70 000 très petites entreprises (TPE) et 20 000 entreprises individuelles (EI).

La répartition du poids économique (mesuré par le chiffre d'affaires) des entreprises de notre échantillon en fonction de la taille et du secteur d'activité est représentative de l'économie française.

L'exploitation de ces données bancaires permet de suivre dans le temps et à haute fréquence la situation des entreprises sur plusieurs variables d'intérêt :

- leur activité (chiffre d'affaires, approximé par la somme des flux entrants sur les comptes courants corrigés des virements internes);
- la structure de leurs coûts et dépenses, par exemple l'ensemble des dépenses d'énergie ou celles de carburant;
- la situation financière nette (encours bancaires nets), des indicateurs de leurs difficultés de paiement comme la présence d'incidents de dépassement ou d'interventions bancaires.

Des travaux inédits

L'exploitation de ces données a ainsi permis au CAE de suivre la situation des entreprises et des ménages deux ans après la crise du Covid, puis au début de la crise énergétique : aussi bien globalement que par sous-catégories, mettant en évidence l'hétérogénéité des situations. Ainsi le surcroît d'épargne généré pendant la crise Covid s'est-il maintenu chez les ménages les plus aisés mais il a été consommé pour les plus modestes. S'agissant des entreprises, les trajectoires sont divergentes selon qu'elles ont contracté ou pas un PGE. Par ailleurs, les données bancaires sont suffisamment granulaires pour conduire des analyses sectorielles spécifiques : elles ont ainsi été mobilisées d'une part pour porter un diagnostic sur le secteur culturel, particulièrement affecté par les mesures de restrictions sanitaires, et, d'autre part, pour faire un focus sur la situation des petits commerces dont on évoque souvent le déclin à moins qu'il ne s'agisse d'une mutation.

CRISE DE L'ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis l'été 2021, les prix de l'énergie ont connu une volatilité sans précédent, avec de graves répercussions sur les acteurs économiques en Europe. Dans ce nouveau contexte, le CAE a cherché à déterminer les impacts précis de cette flambée des prix de l'énergie tout au long de la chaîne de valeur. Il a également étudié et dressé un bilan des mesures prises en urgence afin de préserver les factures des consommateurs de hausses brutales difficiles à supporter. Mais il s'agit bien de subventions aux énergies fossiles, incompatibles avec l'objectif de transition énergétique. Ces mesures devraient donc être adaptées selon trois principes : maîtriser la demande d'énergie – ce qui invite à remplacer progressivement le bouclier tarifaire par des dispositifs plus incitatifs –, coordonner les achats de gaz à l'échelle européenne plutôt que de plafonner son prix et impulser une décarbonation en s'appuyant sur un prix du carbone juste et prévisible permettant aux acteurs d'anticiper et d'orienter leurs investissements vers des technologies décarbonées.

À COURT TERME, RÉPONDRE À L'URGENCE

Dans le contexte de la guerre en Ukraine qui a entraîné de fortes tensions sur l'approvisionnement et le prix du gaz, l'Europe a dû imaginer, dans l'urgence, une réponse coordonnée pour éviter la rupture énergétique. Les travaux du CAE ont suivi cet objectif de court terme.



The Economic Consequences of a Stop of Energy Imports from Russia

David Baqaee, Camille Landais, Philippe Martin et Benjamin Moll, Focus n° 84

Quels sont les effets de l'embargo sur les importations d'énergie imposé à la Russie ? Pour la France, l'impact serait faible, avec une baisse d'environ 0,15 à 0,3 % du revenu national brut. Pour l'Allemagne, l'impact est réel mais globalement modéré et peut être absorbé. Il en va de même pour l'ensemble de l'UE, bien qu'il existe une hétérogénéité importante dans l'ampleur du choc entre les pays. L'impact relativement faible d'un embargo s'explique par la capacité des entreprises et de l'économie à substituer des sources d'énergie et des biens intermédiaires ou finaux à d'autres. Pour accompagner l'embargo et atténuer ses effets, les réponses de politique économique (chômage partiel, renflouement des industries les plus exposées), monétaire et fiscale doivent être savamment dosées.

[!\[\]\(fe5d33c08faf9a42a148630afb19375e_img.jpg\) Lire le Focus en ligne](#)

La situation financière des ménages au début de la crise énergétique

Étienne Fize, Philippe Martin, Hélène Paris et Marion Rault, Focus n° 88

En analysant les données bancaires du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, les auteurs n'observent pas de dégradation forte et généralisée de la situation financière des ménages du fait de la crise énergétique et du retour de l'inflation, même pour les plus modestes. Cependant, à l'été 2021, ces derniers avaient complètement utilisé leur (faible) surcroît d'épargne de la période Covid. L'épargne des ménages les plus aisés reste en revanche très élevée. Les ménages retraités n'utilisent pas leur surcroît d'épargne Covid mais réduisent un peu leur consommation en termes réels. Les plus gros consommateurs d'essence se trouvant parmi les ménages les plus aisés, la remise de 18 centimes sur le prix à la pompe a donc eu un caractère régressif. Elle a bénéficié deux fois plus au dernier décile qu'au premier décile lequel semble ajuster les autres postes de consommation pour maintenir un budget constant en valeur.

[!\[\]\(9c8ee003afcb6f6a71601185bbfeecdf_img.jpg\) Lire le Focus en ligne](#)



Le triple défi du marché européen de l'électricité

Dominique Bureau, Jean-Pierre Glachant et Katheline Schubert, Note n° 76

Cette Note analyse les conditions nécessaires pour réformer avec succès le marché européen de l'électricité selon trois objectifs : adapter le système pour une électricité abordable, décarbonée et sûre. À chacun de ces objectifs, on peut associer une difficulté économique, une insuffisance du marché tel qu'il a été construit. Mais, en sériant mieux ces problèmes, des solutions émergent. La crise énergétique consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, alors que la reprise post-Covid créait des tensions sur le marché, a rendu d'autant plus saillantes les défaillances du marché actuel et son incapacité à répondre aux objectifs d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi, la très forte volatilité des prix sur le marché de court terme crée des incertitudes trop élevées pour les consommateurs et constitue un obstacle pour les investisseurs qui ne peuvent anticiper facilement le retour sur leur investissement. L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix renforce ces deux problèmes : d'une part, parce que la volatilité augmente sur le marché de court terme (on maîtrise moins facilement le vent et le soleil que le gaz pour répondre à la demande) et, d'autre part, parce que les investissements sont lourds. La solution est donc d'engager des mécanismes faisant une place moins grande aux variations de court terme : contrats de long terme et protection des consommateurs, assortis d'incitations à maîtriser la demande, à défaut de pouvoir maîtriser davantage l'offre.

Autre problème classique en économie, le marché de l'électricité prend mal en compte les coûts et les bénéfices à l'échelle de la société. En particulier, il sous-estime les bénéfices d'une énergie décarbonée et, sans intervention publique, a tendance à sur-utiliser les technologies polluantes. Pour que le marché intègre mieux les coûts des énergies carbonées et les bénéfices des technologies décarbonées, la Note insiste sur la mise en place d'un prix supplémentaire à intégrer au marché : celui du carbone, qui doit être rehaussé pour rendre la production carbonée d'électricité de moins en moins profitable. En parallèle, des soutiens publics doivent orienter davantage les investissements vers ce qui est meilleur pour la société, à savoir la construction d'un parc électrique décarboné, pour que l'augmentation du prix de l'électricité carbonée et l'augmentation de la volatilité ne provoquent pas une augmentation trop importante des prix pour les consommateurs.

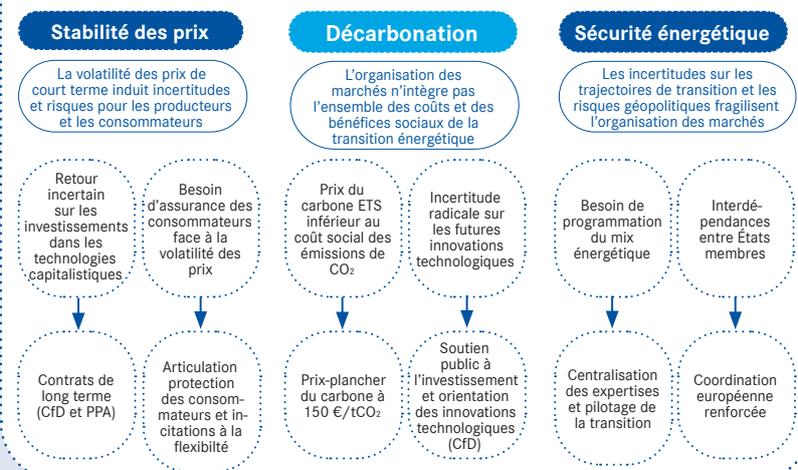
Enfin, du point de vue de la sécurité énergétique, la Note fait le constat d'un déficit de coordination pour piloter la transition énergétique et recommande de centraliser davantage les expertises. Améliorer la coordination apparaît comme une condition forte pour construire un parc électrique adapté, à la fois décarboné, sûr et proposant des prix stables. Cette coordination doit s'opérer tant au niveau national qu'europpéen, étant donné les fortes interdépendances entre États membres et les vulnérabilités mises à jour lors de la crise récente.

[Lire la Note en ligne](#)



Zoom sur une réforme indispensable

Réformer le marché européen de l'électricité



TROUVER DES SOLUTIONS DE LONG TERME

Qu'il s'agisse du marché européen de l'électricité ou de la nécessaire taxation du carbone, le CAE a été mis à contribution pour imaginer une transition énergétique qui réponde à un triple défi : une énergie décarbonée, sûre et bon marché. Mais la transition énergétique impacte également l'emploi en induisant des transformations structurelles.

Marché du gaz en Europe : enjeux, priorités et solutions

Markus Brunnermeier et Sylvain Chassang, Focus n° 93

Après une flambée des prix due à la guerre en Ukraine et à la reprise post-Covid, le marché du gaz européen a connu de fortes tensions. Depuis, des mesures ont été prises et le pire semble derrière nous : faut-il donc croire que la situation sur le marché européen du gaz va pour le mieux ? Dans ce Focus, Markus Brunnermeier et Sylvain Chassang exposent les enjeux considérables liés au marché du gaz ainsi que les fortes incertitudes qui pèsent à court terme sur le futur énergétique européen. Ils définissent les priorités pour s'adapter au contexte changeant et améliorer les modalités d'achats en commun.

[Lire le Focus en ligne](#)

La tarification du carbone et ses répercussions le long des chaînes de valeur : le cas de la France

Isabelle Méjean et Niklas Schoch, Focus n° 96

Quels sont les impacts d'une politique climatique ambitieuse ? Dans ce Focus, les auteurs présentent des estimations de l'ampleur des réallocations intersectorielles induites par la taxation des émissions de gaz à effet de serre là où elles sont produites, en s'appuyant sur un modèle quantitatif multi-pays et multi-secteurs de chaînes de production. Une taxe carbone à 100 \$/tonne sur les émissions de la production et de la consommation nationales ferait peser une charge fiscale limitée sur l'économie française et entraînerait la réallocation d'une partie de la main-d'œuvre et des capacités de production depuis les secteurs les plus émetteurs vers les moins émetteurs.

[Lire le Focus en ligne](#)

Les effets du marché européen du carbone sur l'industrie manufacturière

Geoffrey Barrows, Raphaël Calel, Martin Jégard et Hélène Ollivier, Focus n° 101

Le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union européenne (communément appelé marché du carbone européen) ne régleme que les grandes installations émettrices. Il existe donc des différences d'une entreprise à l'autre au sein d'un même secteur, voire d'une usine à l'autre au sein d'une même entreprise. Pour évaluer les effets de telles politiques qui ne sont pas appliquées universellement, ce Focus présente une nouvelle méthode pour estimer les effets de traitement d'une réglementation incomplète en présence de *spillovers* (retombées) inter-entreprises. Les résultats montrent que, bien que la réglementation ait augmenté le coût de l'énergie, le SEQE n'a pas désavantagé les entreprises réglementées – leurs ventes annuelles ont augmenté de 5 à 10 % – et a réduit leurs émissions de CO₂ de 1 à 6,1 millions de tonnes par an, soit entre 3 et 17 % des émissions nationales.

[Lire le Focus en ligne](#)

Le SEQE n'a pas désavantagé les entreprises réglementées : leurs ventes ont augmenté de 5 à 10 % tandis que leurs émissions de CO₂ baissaient de 3 à 17 %.



Transition énergétique : faut-il craindre pour l'emploi ?

François Fontaine, Hélène Ollivier, Aurélien Saussay et Katheline Schubert, Note n° 80

La transition énergétique va induire une transformation structurelle majeure des modèles de production et engendrer des répercussions macroéconomiques encore complexes à appréhender. Une inquiétude particulière concerne l'emploi. La transition sera-t-elle synonyme de destructions massives d'emplois et de délocalisations en raison de la hausse des coûts de production des entreprises et des pertes de compétitivité ? Ou, au contraire, sera-t-elle créatrice de croissance et de nouvelles opportunités, avec le développement de très nombreux emplois verts hautement qualifiés et rémunérés ? Pour éclairer ce débat, cette Note présente une quantification des effets de la transition énergétique sur l'emploi, modélisée par l'instauration d'une taxe sur le carbone de 100 euros la tonne de CO₂.

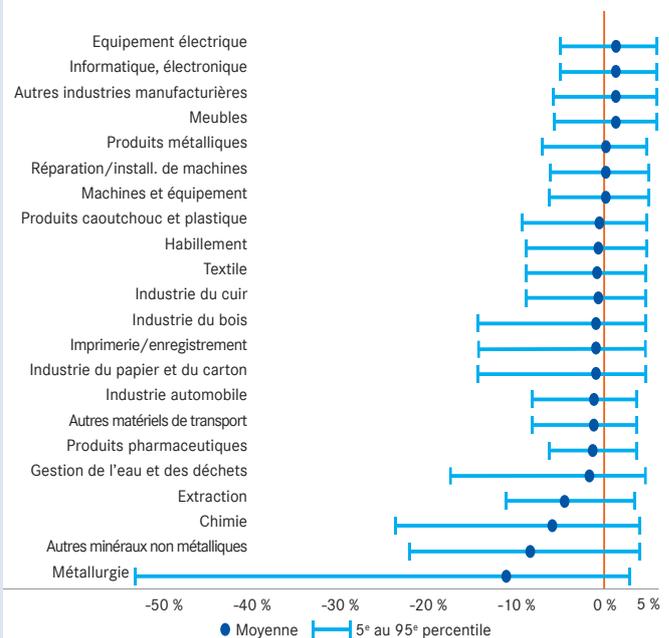
Au niveau macroéconomique, cette taxe aura des répercussions limitées sur l'emploi en France : d'abord car les entreprises adapteront sans doute leur mix énergétique en conséquence ; ensuite car cette tarification du carbone sera très probablement adoptée au niveau européen, parallèlement à un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Il faut également tenir compte de la diversité des technologies et des mix énergétiques au sein de chaque secteur car la forte hétérogénéité entre entreprises implique de nombreuses réallocations de l'emploi au sein d'un même secteur, plus importantes que les réallocations entre secteurs : la somme des destructions et créations d'emplois intrasectorielles représenterait 4 % de l'emploi total.

L'argument d'un impact négatif sur l'emploi ne doit donc pas nous détourner d'une trajectoire européenne crédible d'augmentation du prix du carbone, instrument essentiel pour la décarbonation. Notre principal instrument à ce titre, le marché européen du carbone, devrait être amélioré afin de s'assurer de son efficacité : en ciblant les entreprises et non pas les établissements – les réallocations de production sont en effet aisées à cette échelle – et en encadrant plus strictement les mesures compensatoires. Pour réussir cette transition, il faut accompagner les entreprises et les territoires les plus affectés en s'assurant que les difficultés d'accès au crédit n'empêchent pas les entreprises efficaces, dont le potentiel de transformation est important, de réaliser les investissements nécessaires à leur transition vers un mode de production moins carboné. Notre connaissance de la consommation énergétique des entreprises n'est cependant que partielle. Il est indispensable de se donner les moyens statistiques de l'étendre à l'ensemble des secteurs économiques, au-delà de la seule industrie manufacturière.

Si les arguments du « *job killing* » sont faibles, l'idée que la transition serait massivement créatrice d'emplois verts doit aussi être relativisée. Les emplois verts sont bien amenés à se développer mais ils ne représenteront qu'une part modeste de l'emploi total. Ces emplois exigent une variété de compétences clés plus large que les emplois neutres, mais, pour l'heure, ils ne sont pourtant pas mieux rémunérés à profession égale. Pour atteindre nos objectifs climatiques, il est donc essentiel de combler un déficit potentiel d'attractivité pour les métiers de la transition bas carbone.

[Lire la Note en ligne](#)

Effets sur l'emploi d'une augmentation du prix du carbone de 100 €/tonne



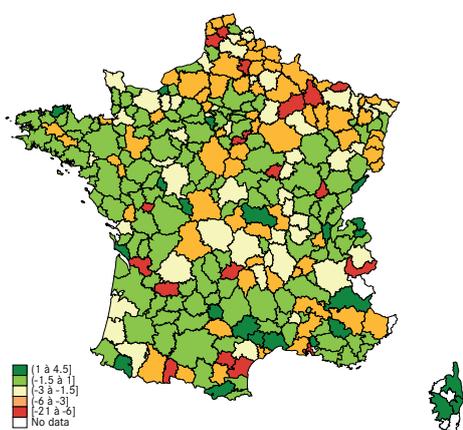
On représente ici l'effet d'une augmentation du prix du carbone de 100 € la tonne sur l'emploi de chaque secteur et sur les établissements (moyenne des établissements, 5^e et 95^e percentiles).

Choc de l'énergie, prix du carbone et emploi

François Fontaine et Carole Marullaz, Focus n° 102

Eu égard aux fortes hétérogénéités au sein des secteurs d'activité en termes d'efficacité, de mix énergétique et donc d'émissions, ce Focus tente de mieux apprécier l'impact de la décarbonation en partant de données individuelles d'entreprises. Au sein d'un même secteur, les entreprises ne sont pas égales devant la tâche à accomplir. Elles réagissent plus aux chocs permanents. Les auteurs mesurent donc l'effet d'une augmentation de 100 € du prix de la tonne de carbone : l'effet agrégé sur l'emploi est de l'ordre de -1,5 %. Mais au sein de chaque secteur, une hausse du prix du carbone engendre des perdants et des gagnants. Cela signifie que d'importantes réallocations intrasectorielles sont à attendre, qui, en volume, sont plus importantes que les réallocations entre secteurs.

Impact d'une taxe carbone par zone d'emploi : de grandes disparités géographiques



Pour mesurer l'impact économique de la transition énergétique, les auteurs ont examiné l'effet en termes d'emploi d'une taxe carbone supplémentaire de 100 € sur les entreprises. Si l'hétérogénéité entre secteurs et, surtout, à l'intérieur des secteurs est forte, elle l'est tout autant entre les zones d'emploi suivant la place que les secteurs y occupent et l'efficacité énergétique des établissements qui y sont situés.

[Lire le Focus en ligne](#)

LA PERCEPTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour mener à bien la transition écologique, mieux comprendre les attentes de la population, ses préoccupations et les déterminants de son soutien à telle ou telle mesure publique est primordial.

Le CAE recommande la mise en place d'enquêtes régulières, d'informations auprès des citoyens sur le fonctionnement et les effets des politiques climatiques, l'aide à l'adoption d'alternatives aux énergies fossiles, l'accélération des investissements dans des infrastructures bas carbone ou le fléchage de toutes nouvelles recettes liées à la taxation du carbone.



Les Français et les politiques climatiques

Antoine Dechezleprêtre, Adrien Fabre et Stefanie Stantcheva, Note n° 73

Pour réussir la transition écologique, il est essentiel de mieux comprendre comment les citoyens perçoivent les politiques climatiques et ce qui détermine leur soutien. Dans cette Note, Antoine Dechezleprêtre, Adrien Fabre et Stefanie Stantcheva présentent les résultats pour la France d'une enquête internationale sur les attitudes vis-à-vis du changement climatique et des politiques visant à le limiter. S'appuyant sur un échantillon représentatif de 2 000 Français, cette enquête permet de dresser un panorama de leurs perceptions et du soutien aux principales mesures climatiques, qu'il s'agisse de leur efficacité, de leur impact redistributif et de leurs conséquences financières sur leur propre ménage.

Le premier constat est que les Français sont préoccupés par le changement climatique et soutiennent des mesures ambitieuses pour y mettre un terme, aussi bien au niveau national qu'international. Certaines mesures sont très populaires : les investissements publics dans des infrastructures décarbonées, l'obligation de rénovation thermique assortie de subventions ou l'interdiction des véhicules polluants dans les centres-villes. D'autres suscitent des avis partagés : la taxe carbone, l'interdiction des voitures thermiques ou une taxe sur la viande rouge.

Le soutien des Français à une mesure particulière s'explique par trois perceptions cruciales : l'effectivité des réductions d'émissions, les effets redistributifs et les effets sur leur propre ménage. L'enquête démontre qu'informer les citoyens sur les effets des politiques climatiques, notamment redistributifs, augmente le soutien à celles-ci. Le *design* des politiques est aussi déterminant : ainsi, la tarification carbone est majoritairement acceptée lorsque ses recettes servent à financer des investissements verts et/ou des compensations financières pour les ménages vulnérables.

Le CAE propose plusieurs pistes de mesures, à la fois efficaces et soutenues par les citoyens. Tout d'abord, il recommande d'établir un système d'enquêtes en continu pour mieux comprendre et suivre les considérations des citoyens. Puis de leur fournir plus d'informations sur le fonctionnement et les effets des politiques climatiques. Cette mission doit être portée par une institution indépendante. Ensuite, la priorité à court terme (en amont de toute future hausse de la tarification carbone et pour protéger les ménages contre les flambées actuelles de prix de l'énergie) doit être le renforcement des programmes permettant d'offrir à chacun des alternatives aux énergies fossiles. Cela passe par l'augmentation des aides à destination des ménages vulnérables (rénovation énergétique des bâtiments, investissements en équipements, véhicules électriques) et par l'accélération des investissements publics dans les infrastructures bas carbone (transports en commun, réseau ferroviaire...). À l'avenir, quand la tarification carbone aura augmenté, il faudrait s'engager à utiliser intégralement les nouvelles recettes liées à cette tarification pour financer des infrastructures et équipements bas carbone ainsi que pour compenser les ménages vulnérables *via* des transferts monétaires.

Le soutien à des politiques climatiques efficaces est possible, mais il est impératif de prendre en compte les attentes des citoyens en termes d'équité et leur demande légitime d'alternatives bas carbone en amont de hausses de prix et tarifications.

Recommandation.
Redistribuer tout ou partie des recettes provenant de la tarification carbone et des taxes sur les énergies fossiles pour compenser les ménages vulnérables, sous forme de transferts forfaitaires.

 Lire la Note en ligne

INFLATION

Le retour de l'inflation fait naître des débats sur ses causes, sur ses conséquences économiques et sociales et, enfin, sur les mesures de politique économique susceptibles d'en limiter les effets négatifs. Lorsque l'inflation est contenue – autour de 2 % –, elle n'entre pas dans les considérations quotidiennes des agents économiques, consommateurs et entreprises, mais elle devient un point de préoccupation majeur quand elle atteint des niveaux élevés. Le CAE a entrepris de rassembler des éléments connus sur la dynamique de l'inflation, ses causes et ses effets sur l'économie en général et sur le pouvoir d'achat des ménages en particulier. Il en ressort que les chocs externes tels que la hausse des prix des intrants et les chocs énergétiques permettent d'expliquer une partie de la hausse des prix à la production, qui est largement répercutée sur les consommateurs par les entreprises.

L'impact sur les ménages est lui-même très hétérogène suivant la composition de leur panier de consommation : les plus exposés aux dépenses d'énergie et d'alimentation sont ceux qui connaissent les plus forts taux d'inflation. C'est l'occasion pour le CAE de souligner les enjeux liés à la mesure de l'inflation, cruciaux si l'on veut améliorer le ciblage des politiques de soutien aux ménages.

COMPRENDRE

Comment cette inflation se répercute-t-elle sur les chaînes de valeur, pourquoi ses effets se manifestent-ils de manière si hétérogène et comment mieux mesurer les effets du choc inflationniste sur les ménages, leur pouvoir d'achat, leur consommation, pour bien cibler les aides qui les protégeront de ce choc.

Transmission des coûts importés et montée de l'inflation

Raphaël Lafrogne-Joussier, Julien Martin et Isabelle Méjean, Focus n° 94

Avec le retour de l'inflation, les entreprises manufacturières font l'objet d'une attention particulière : directement exposées aux chocs liés aux coûts de l'énergie et des intrants étrangers, elles peuvent amplifier ou réduire la transmission de ces chocs sur les consommateurs en les répercutant ou pas sur les prix de vente.



Dans ce Focus, Raphaël Lafrogne-Joussier, Julien Martin et Isabelle Méjean étudient le rôle des chocs liés aux coûts des intrants importés et de l'énergie dans la poussée inflationniste de 2021-2022, en partant de deux questions centrales : quels sont les taux de transmission de ces chocs sur les prix manufacturiers et observe-t-on une hétérogénéité des comportements des entreprises ? Quels sont les secteurs et les entreprises les plus touchés par ces deux types de chocs au cours de la période post-pandémique, et à quel niveau ?

[Lire le Focus en ligne](#)

Comment les automobilistes ajustent leur consommation de carburant aux variations de prix

Odran Bonnet, Étienne Fize, Tristan Loisel et Lionel Wilner, Focus n° 97

Lorsque les prix augmentent de 1 %, les volumes de carburant achetés par les automobilistes diminuent de -0,40 % à -0,21 %, d'après des estimations menées sur des données bancaires journalières de septembre 2021 à janvier 2023. Cette sensibilité aux prix est trois fois plus forte pour les « petits rouleurs » que pour les « gros rouleurs », mais varie peu selon le revenu et le type d'habitat. Cependant, les ménages ruraux, périurbains ou « gros rouleurs », ayant des consommations moyennes plus élevées, réduisent davantage leur consommation à la suite d'une augmentation des prix.

En 2022, le gouvernement a décidé d'instaurer des remises à la pompe afin d'enrayer la hausse des prix du carburant consécutive à la flambée des cours du pétrole. Si elles ont conduit à alléger la facture des automobilistes de 51 à 81 euros en moyenne, les 25 % les plus aisés, qui consomment plus en moyenne de carburant, ont davantage bénéficié de cette mesure que les 25 % les plus modestes.

[Lire le Focus en ligne](#)

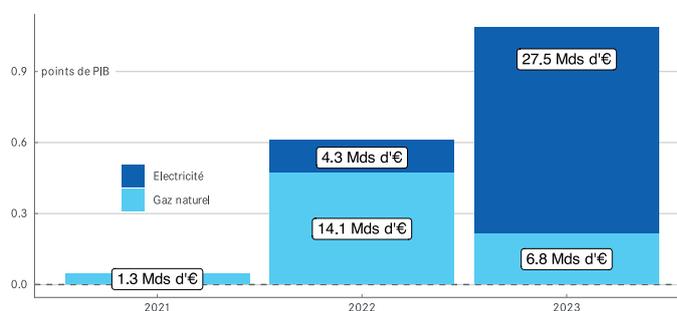
Les effets macroéconomiques du bouclier tarifaire: une évaluation à l'aide du modèle ThreeME

Paul Malliet et Anissa Saumtally, Focus n° 98

En réponse à la crise énergétique qui a frappé l'Europe en 2021 et s'est matérialisée par une forte hausse des prix et, en particulier, du gaz, les pays européens ont pris des mesures d'urgence pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité de leurs entreprises. La France a instauré un bouclier tarifaire pour limiter l'impact de cette hausse. À l'aide du modèle d'équilibre général calculable (CGE) ThreeME, les auteurs montrent que, pour un coût budgétaire important, l'effet macroéconomique de cette mesure est relativement faible, mais a néanmoins préservé le pouvoir d'achat des ménages.

[Lire le Focus en ligne](#)

Simulation du coût du bouclier tarifaire par ThreeME



En 2022, Le coût du bouclier tarifaire est estimé à environ 0,6 % du PIB nominal, quasiment 1 % en 2023, 77 % de ce coût correspondant au bouclier tarifaire du gaz.

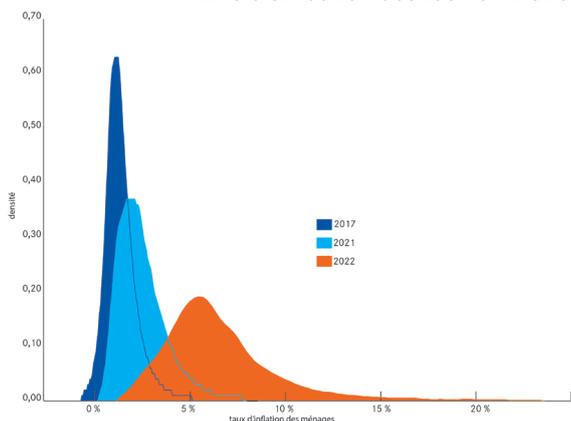
Mesurer les effets hétérogènes de l'inflation sur les ménages,

Jeanne Astier, Xavier Jaravel et Madeleine Péron, Focus n° 99

Alors que l'inflation avait disparu de l'actualité depuis plusieurs décennies, les taux élevés observés depuis l'automne 2021 font à nouveau la une et engagent les gouvernements à prendre des mesures. Or, en plus d'en comprendre les sources, il est essentiel de mesurer l'impact du choc inflationniste sur les ménages et la menace qu'il représente sur leur pouvoir d'achat. Ce Focus analyse dans le détail la distribution de l'inflation entre les ménages, puis étudie les différentes options de politique publique pour les protéger des effets de l'inflation énergétique.

[Lire le Focus en ligne](#)

Une distribution des taux d'inflation par ménages qui ne cesse de s'étendre



Comment se distribuent les taux d'inflation par ménages ?

En 2017, on observe un pic autour de 1 % d'inflation, ce qui signifie qu'une grande partie des ménages a connu une inflation de 1 %. Or, en 2022, si tous les ménages subissent une hausse de l'inflation par rapport aux années précédentes, la distribution est bien plus étendue, ce qui indique bien une plus grande variabilité des taux d'inflation subis dans les diverses catégories de population et un accroissement des différences entre les ménages en période de forte inflation.

AGIR

Étant donné leur coût, on ne peut que recommander un meilleur ciblage du bouclier tarifaire et des politiques de soutien aux ménages en général, et de bien mesurer leurs effets.



Les politiques publiques au défi du retour de l'inflation

Xavier Jaravel, Isabelle Méjean et Xavier Ragot, Note n° 78

Le retour de l'inflation, à des taux jamais atteints depuis plus de 40 ans, fait légitimement naître des débats sur les causes des hausses de prix, leurs conséquences économiques et sociales et sur les mesures de politique économique pour y faire face. En effet, quand l'inflation atteint des niveaux élevés, elle devient un point de préoccupation majeur en raison de ses effets néfastes sur le pouvoir d'achat des ménages (si les prix augmentent plus vite que les salaires) et sur la compétitivité des entreprises, et génère des tensions sur la question du partage de la valeur ajoutée.

À l'aide de micro-données, cette *Note* documente les effets des chocs successifs sur les prix de l'énergie et des intrants importés utiles à la production (matières premières agricoles, engrais etc.). La hausse de ces coûts importés compterait pour environ un tiers de l'inflation. Si les entreprises « transmettent » dans leur prix de vente la quasi-totalité de la hausse des coûts de l'énergie qu'elles subissent, elles ne répercutent que très peu les baisses de ces coûts, ce qui fait peser un risque de persistance de l'inflation. Le fort report des hausses de prix de l'énergie sur les prix à la production justifie donc de concentrer les politiques publiques sur les ménages.

Les ménages sont diversement exposés à la hausse des prix. Cette *Note* met en évidence que, dans l'épisode inflationniste actuel, les catégories d'analyse habituelles des inégalités (groupes de revenus, tranches d'âge, lieu de vie, etc.) ne sont pas de bons marqueurs de l'hétérogénéité et que les plus grandes différences d'exposition à l'inflation se jouent à l'intérieur même de ces catégories, en fonction des paniers de consommation. Or, comprendre et documenter cette hétérogénéité s'avère crucial pour construire des réponses de politiques publiques adaptées. Cela nécessite de compléter l'appareil statistique actuel avec des mesures plus fréquentes des inégalités face à l'inflation.

Pour atténuer le choc inflationniste, le gouvernement a rapidement mis en place le bouclier tarifaire (électricité et gaz) dont nous évaluons les effets dans cette *Note*. S'il a permis une réduction importante de l'inflation pour les ménages, il a un coût budgétaire élevé car il bénéficie à tous les ménages, y compris les plus aisés, et il n'incite pas à la sobriété énergétique car il ne préserve pas le signal prix.

Nous montrons que des options de politiques publiques plus efficaces, plus justes et moins coûteuses sont possibles dans le très court terme en s'appuyant sur les tarifs réglementés de vente et le chèque énergie. En particulier, mettre rapidement un terme au bouclier tarifaire sur l'électricité pour les 20 % des ménages les plus aisés aurait un impact majeur sur les finances publiques. À plus long terme, pour prendre mieux en compte les effets très différenciés de l'inflation énergétique pour les ménages, nous recommandons de cibler les aides futures via des dispositifs indexés sur la consommation passée.



[Lire la Note en ligne](#)

Recommandation. Mettre fin au bouclier tarifaire sur l'électricité pour les ménages les plus aisés.

CROISSANCE ET PRODUCTIVITÉ

Le diagnostic traditionnel du déclin économique français établit que la productivité resterait forte et que le problème principal serait un faible taux d'emploi. La France a certes un faible taux d'emploi comparé à celui de ses partenaires, mais elle pâtit également d'un ralentissement de sa productivité depuis une vingtaine d'années par rapport à l'Allemagne et aux États-Unis comme le montrent des travaux du CAE. Ce décrochage constitue un enjeu macroéconomique important avec un manque à gagner annuel de l'ordre de 140 milliards d'euros. En passant en revue les principaux leviers d'accélération de la productivité, le CAE plaide pour la mise en place d'une stratégie ambitieuse misant sur le capital humain. Il s'agit, d'une part, de réformer le système éducatif pour favoriser l'acquisition de compétences mathématiques et socio-comportementales et, d'autre part, de démocratiser l'accès aux carrières de la science et de l'innovation.

Pour une stratégie nationale d'innovation par tous

Josh Feng, Xavier Jaravel et Éléonore Richard, Focus n° 86

Ce Focus propose une analyse empirique du vivier de talents inexploités d'individus qui pourraient s'orienter vers les carrières de la science, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, et ainsi contribuer à la croissance économique, mais qui ne le font pas faute d'information et de sensibilisation à ces métiers dans le milieu dans lequel ils ont passé leur enfance (famille, territoires). L'objectif est de quantifier le manque à gagner pour la productivité et la croissance économique en France en utilisant un modèle de croissance endogène. Il s'agit aussi d'identifier des leviers d'action opérationnels pour sensibiliser tous les jeunes aux carrières de la science, de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

[Lire le Focus en ligne](#)

100 millions d'euros

C'est le budget annuel nécessaire pour structurer une « stratégie nationale d'innovation par tous » qui pourrait permettre d'augmenter la croissance économique de 0,20 point à horizon 2030

À performances scolaires égales, la probabilité de devenir innovateur est 7 fois plus élevée pour un enfant dont les parents sont dans le top 1 % de la distribution des revenus.

Baisse de la productivité en France : échec en « maths » ?

Raphaël Martin, Thomas Renault et Baptiste Roux, Focus n° 91

Le stock de capital humain constitue l'un des déterminants majeurs de la croissance de la productivité ; il contribuerait à hauteur des trois quarts de l'effet total dans le ralentissement de la productivité au cours des 30 dernières années. Ce Focus étudie le lien entre le niveau de compétences en mathématiques, ou numératie, et la productivité du travail. Il met en évidence la dégradation du niveau français en mathématiques depuis 30 ans et cherche à en estimer les risques économiques, notamment sur la productivité du travail.

[Lire le Focus en ligne](#)

Soft Skills and Productivity in France

Maria Guadalupe et Bryan Ng, Focus n° 90

Les compétences non cognitives ou socio-comportementales englobent la résolution de problèmes complexes, la pensée critique, la créativité, la gestion des personnes, la coordination, la prise de décision, la négociation et la flexibilité cognitive, la conscience professionnelle, l'extraversion, etc. Si 60 % des employeurs déclarent qu'elles sont plus importantes que les compétences techniques, la France est en retard dans ce domaine. Parallèlement, elle a connu un ralentissement marqué de la croissance de sa productivité au cours des deux dernières décennies. Or les données recueillies montrent l'importance de ces compétences pour les salaires individuels, la productivité des entreprises et la productivité globale. Les auteurs appellent à une réforme pédagogique qui favorise ces compétences essentielles pour l'économie du futur.

[Lire le Focus en ligne](#)

Renforcer l'impact du crédit d'impôt recherche

Philippe Aghion, Nicolas Chanut et Xavier Jaravel, Focus n° 92

L'innovation, la recherche et le développement (R&D) sont les principales sources de gains de productivité et de croissance à long terme. Pourtant, la part des dépenses de R&D dans le PIB français, de 2,2 % en 2018, est plus basse que dans la plupart des pays comparables, malgré un des plus importants soutiens publics de l'OCDE: l'État finance près de 20 % de ces dépenses à travers des incitations fiscales (le CIR), contre 6 % en moyenne dans l'OCDE. Dans un contexte de finances publiques contraintes, l'objectif de ce Focus est double: présenter une analyse de l'efficacité du CIR et en tirer des enseignements pour en accroître le « retour sur investissement ».

 [Lire le Focus en ligne](#)



Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité

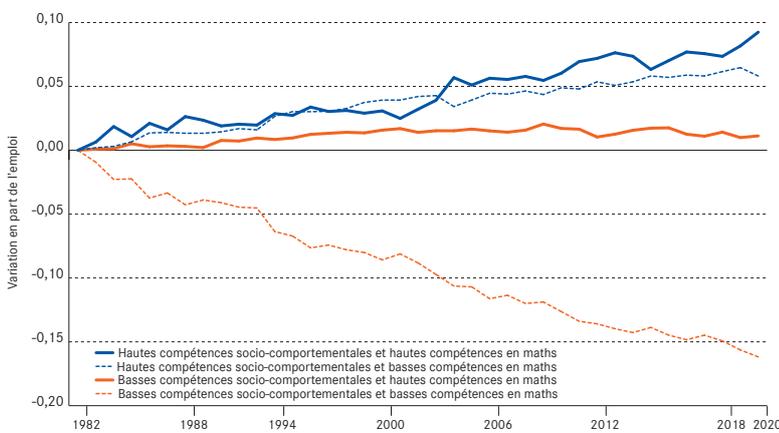
Maria Guadalupe, Xavier Jaravel, Thomas Philippon et David Sraer, Note n° 75

Si la France a un faible taux d'emploi comparé à celui de ses partenaires qui pourrait expliquer son déclassement économique, elle pâtit également d'un ralentissement de sa productivité depuis une vingtaine d'années par rapport à l'Allemagne et aux États-Unis comme le montrent Maria Guadalupe, Xavier Jaravel, Thomas Philippon et David Sraer dans cette Note. Ce décrochage constitue un enjeu macroéconomique important puisqu'il touche la majorité des secteurs et des entreprises et représente un manque à gagner annuel de l'ordre de 140 milliards d'euros, soit environ 65 milliards de recettes fiscales.

Les auteurs se concentrent sur deux leviers d'accélération de la productivité : le capital humain, levier sous-utilisé et défaillant en France, et les subventions aux entreprises, levier traditionnel utilisé pour compenser un système fiscal historiquement perçu comme punitif. Concernant le capital humain, ils préconisent la mise en place d'une stratégie ambitieuse qui passerait, d'abord par une réforme du système éducatif pour favoriser l'acquisition de compétences mathématiques et socio-comportementales. Ces compétences jouent en effet un rôle prépondérant pour la croissance de la productivité dans les économies modernes. Or la France souffre d'un décrochage éducatif qui concerne jusqu'aux meilleurs élèves. Les auteurs estiment qu'une hausse de 10 points des compétences en mathématiques – équivalente à celle observée en Allemagne à la suite du « choc PISA » au milieu des années 2000 – conduirait à une hausse de la croissance annuelle par habitant d'environ 0,2 point.

Les auteurs proposent ensuite une meilleure allocation du capital humain vers les carrières de la science

Quelles sont les compétences importantes pour l'emploi ?



À partir du classement des professions selon les compétences qu'elles requièrent, les auteurs analysent l'évolution de l'importance des mathématiques et des compétences socio-comportementales (*soft skills*) dans l'emploi en France. Entre 1982 et 2020, les professions demandant des compétences hautes dans ces deux catégories ont augmenté de 9,2 points de pourcentage.

et de l'innovation. De nombreux étudiants se détournent de ces carrières alors qu'ils en ont l'aptitude, notamment les femmes et les individus issus de milieux modestes ou de territoires désavantagés. Il faut donc adopter une « stratégie nationale d'innovation par tous » en développant des interventions (ateliers de découverte des carrières, rôle modèle, mentorat, stages) dont l'efficacité est évaluée et démontrée. Une telle mobilisation des talents pourrait augmenter la croissance économique de l'ordre de 0,2 point et combler la perte de productivité par rapport à l'Allemagne et aux États-Unis.

Enfin, les enquêtes révèlent que les difficultés d'accès aux aides aux entreprises ont baissé sur les dix dernières années. Les auteurs suggèrent d'optimiser les subventions directes à l'innovation, dont le coût est élevé. Le crédit d'impôt recherche (7 milliards d'euros par an) favorise de manière disproportionnée les grandes entreprises et devrait être redéployé au bénéfice des PME et TPE pour être plus efficace.

[Lire la Note en ligne](#)

D'AUTRES THÈMES AU CŒUR DU DÉBAT ÉCONOMIQUE

TERRITOIRES

La culture apporte au bien-être d'un territoire. D'où l'importance des politiques suivies dans ce domaine. Mais qu'en est-il après un choc telle la crise sanitaire liée au Covid qui a entraîné fermetures administratives et restrictions de déplacement? Autre activité structurante des territoires: le petit commerce. Assiste-t-on à son déclin, comme d'aucuns le craignent ou, plutôt, à sa mutation?

Culture, bien-être et territoires, Jean Beuve, Madeleine Péron et César Poux, Focus n° 79

L'objet de ce Focus est de mettre en évidence un lien statistique entre les politiques culturelles à l'échelon le plus local d'une part et la vie des territoires et le bien-être individuel d'autre part. Il dresse le constat d'une offre culturelle inégale sur le territoire et tente d'en identifier les implications. À l'échelle des communes et intercommunalités, nous montrons que l'environnement culturel local est lié à la participation à la vie politique, mesurée via l'abstention. L'étude se concentre ensuite sur l'échelle individuelle, en mobilisant des données d'enquête nous permettant de croiser des métriques de bien-être, de pratiques culturelles et d'accès à l'offre culturelle locale.

[Lire le Focus en ligne](#)

Recommandation.

Compte tenu de l'hétérogénéité spatiale des situations, une politique de soutien du petit commerce doit être modulée et pilotée au niveau local plutôt qu'à l'échelon national, éventuellement avec un appui financier des agences de l'État.

Petits commerces: déclin ou mutation?

Marie-Laure Allain et Anne Epaulard, Note n° 77

Les petits commerces génèrent des externalités positives (rôle social, attractivité des territoires, etc.). En 2019, le secteur représente environ 12 % de l'emploi total, 6 % du PIB et compterait un peu plus de 430 000 établissements. Aussi les autorités publiques se préoccupent-elles de son devenir. Y a-t-il un déclin du petit commerce ou assiste-t-on simplement à sa mutation? Dans cette Note, Marie-Laure Allain et Anne Epaulard décrivent les évolutions récentes de ce secteur, marquées par une croissance de la restauration et des débits de boissons, un dynamisme dans les banlieues, mais un net recul dans les zones rurales et les villes isolées. Plus généralement, la situation financière des petits commerces n'a pas été affectée par la crise Covid, et l'e-commerce pénalise davantage la grande distribution. Dans ce contexte, le soutien aux petits commerces doit être modulé et piloté davantage au niveau local qu'à l'échelon national, avec un accompagnement des services de l'État, et faire l'objet de collectes régulières de données à des fins d'évaluation scientifique.

[Lire la Note en ligne](#)

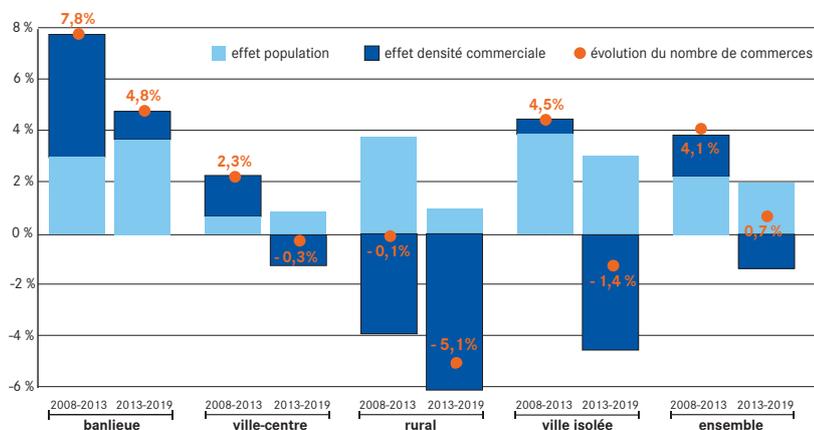
Petits commerces: un panorama en demi-teinte

Marie-Laure Allain, Anne Epaulard et Pierre-Léo Rouat, Focus n° 95

Ce Focus apporte des éclairages sur la situation du petit commerce en France au sens des commerces de détail (hors grandes surfaces), de l'artisanat de bouche (boulangeries, charcuteries, etc.), des bars et des restaurants et des services aux ménages (coiffure, soins du corps, pressings, etc.). Pour avoir une vision en temps réel des évolutions du secteur, les auteurs utilisent les données des comptes bancaires d'un large échantillon anonymisé de très petites entreprises (TPE) et d'entreprises individuelles (EI) clientes du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, celles issues du *Bulletin des annonces officielles civiles et commerciales* (BODACC) et celles de l'Urssaf. Depuis la fin des années 2000, le nombre de petits commerces ne diminue pas en France, mais il régresse sur certains territoires, notamment ruraux, alors qu'il augmente en moyenne dans les banlieues. On observe un important effet de structure avec, presque partout, une augmentation des bars et des restaurants (sauf en zone rurale), une forte baisse des commerces d'équipement à la personne (habillement, chaussures) et une quasi-stagnation des autres commerces de biens et de services aux ménages.

[Lire le Focus en ligne](#)

Évolution comparée de la population et du nombre de petits commerces



Sur la période 2013-2019, dans les villes isolées, le nombre de petits commerces a diminué de 1,4 % alors que la population croissait de 3,1 %. En conséquence, la « densité commerciale » (le nombre de petits commerces par habitant) a diminué d'environ 4,5 %. Ce phénomène touche tous les territoires, plus encore ruraux. Il n'y a qu'en banlieue que la densité commerciale s'est accrue sur la période.

ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET POLITIQUES INDUSTRIELLES

La crise sanitaire liée au Covid, en rompant pour partie les chaînes d'approvisionnement, a mis en évidence la dépendance des économies européennes vis-à-vis de la Chine, dans un contexte de concurrence faussée par une politique de subventions industrielles sans équivalent dans le monde. On pourrait utiliser les mêmes termes pour l'Inflation Reduction Act américain face auquel l'Europe doit avoir une réponse coordonnée.

Renforcer la stratégie économique de l'Europe vis-à-vis de la Chine

Mikko Huotari et Sébastien Jean, Note n° 72

Simultanément partenaire, concurrente et rivale systémique, la Chine pose des défis de plus en plus sérieux à l'Union européenne, touchant à ses valeurs et intérêts fondamentaux tels que l'intégrité du marché unique, la liberté d'expression ou encore sa politique de sécurité. Les politiques industrielles volontaristes de Pékin, assorties d'une volonté renforcée d'autonomie, quand ce n'est pas d'autosuffisance, induisent des distorsions de concurrence massives.

Du fait de ces récentes évolutions, Mikko Huotari et Sébastien Jean proposent de renforcer la stratégie de l'UE vis-à-vis de la Chine selon trois dimensions principales: le domaine traditionnel de la politique commerciale, les « nouveaux sujets » tels que la défense des droits de l'Homme, la lutte contre le changement climatique et la réglementation des données, et, enfin, la sécurité et la souveraineté économiques.

[Lire la Note en ligne](#)

Dissecting EU-China Economic Relations

Mikko Huotari, Sébastien Jean, Kevin Parra Ramirez and Madeleine Péron, Focus n° 86

Ce Focus présente une analyse détaillée des relations commerciales et d'investissement entre l'UE et la Chine, très contrastées entre les États membres, et fortement déséquilibrées. L'exposition au marché chinois, mesurée par son poids dans les revenus des producteurs, est significative pour de nombreuses grandes entreprises, et pour plusieurs secteurs. Concernant les questions traditionnelles de politique commerciale, liées à l'accès au marché, aux transferts forcés de technologie et aux subventions industrielles, de sérieuses inquiétudes subsistent.

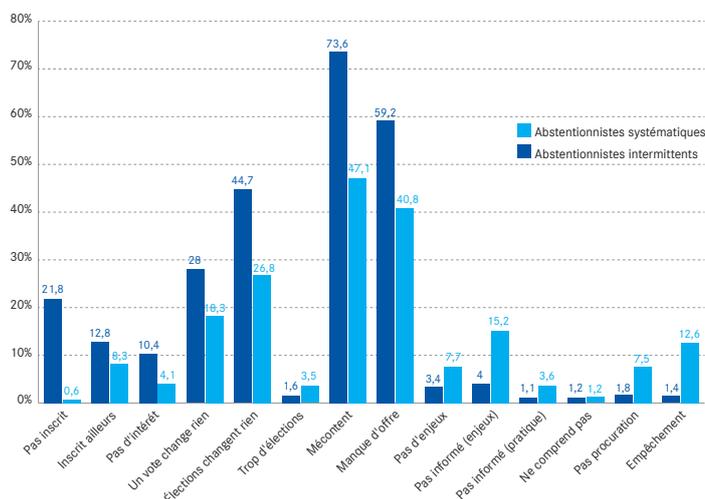
[Lire le Focus en ligne](#)

DÉMOCRATIE

Les absents ont toujours tort. Une analyse économique de l'abstention et de ses remèdes

Jean Beuve, Étienne Fize et Vincent Pons, Focus n° 85

Les raisons déclarées de l'abstention



Depuis plusieurs décennies, nous assistons à une augmentation de l'abstention électorale dans la plupart des pays démocratiques. Cette tendance est d'autant plus inquiétante que, si rien ne l'arrêtait, une norme abstentionniste pourrait s'installer et être transmise aux nouvelles générations, renforçant l'abstention.

Concomitamment, les inégalités de participation se creusent. Or, lorsque la participation électorale baisse, elle baisse davantage au sein des groupes à la marge, en particulier les classes populaires. Or, ceux qui ne votent pas ne peuvent faire entendre leur voix, et les élus n'ont aucune incitation à tenir compte de leurs intérêts, ce qui peut réduire la représentativité des politiques publiques. Ce focus se propose d'identifier les facteurs responsables de l'abstention et les remèdes qui pourraient contribuer à augmenter le niveau de participation.

[Lire le Focus en ligne](#)

POUVOIR D'ACHAT

Le CAE entend participer à la qualité du débat public sur le pouvoir d'achat en utilisant les outils de la micro-simulation ou en analysant les effets du partage de la valeur au sein des entreprises.

Les effets de la participation obligatoire: les enseignements de la réforme de 1990

Elio Nimier-David, David Sraer et David Thesmar, Focus n° 100

Les auteurs évaluent l'effet d'un mécanisme obligatoire – la participation – à travers une réforme de 1990 qui étend ce mécanisme obligatoire pour les entreprises de 100 salariés et plus aux entreprises de 50 salariés et plus. En exploitant la discontinuité réglementaire au seuil de 100 salariés avant cette date, les analyses de bunching et de différence-en-différence montrent que la participation profite intégralement aux salariés, en augmentant leur part dans la valeur ajoutée du montant de la participation, sans avoir d'effets réels sur l'entreprise (en termes d'investissement ou de productivité), les revenus, la productivité et l'investissement.

[Lire le Focus en ligne](#)



Que faut-il attendre des mécanismes de partage de la valeur ?

Maria Guadalupe, Camille Landais et David Sraer, Note n° 79

La question du partage de la valeur est revenue dans le débat public avec la loi du 29 novembre 2023 portant transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise. À partir du 1^{er} janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. Dans cette Note, Maria Guadalupe, Camille Landais et David Sraer présentent les dispositifs de distribution de la valeur ajoutée en France et proposent une évaluation de leur impact sur les salaires, les performances des entreprises et les finances publiques.

L'efficacité redistributive de ces dispositifs repose essentiellement sur leur non-substituabilité aux salaires. Les auteurs montrent que certains des dispositifs en place conservent pourtant une plus ou moins grande capacité de substitution, réduisant leur effet redistributif.

Pour poser les jalons d'une vraie politique du partage de la valeur et éviter les effets d'aubaine, ils recommandent de privilégier un dispositif unique idéalement assis sur une formule simple, transparente et clairement adossée à la profitabilité de l'entreprise (comme la participation obligatoire) mais dont les paramètres pourraient être négociés au niveau des branches ou même des entreprises.

Entre 75 et 200 millions d'euros

C'est ce que coûtent aux finances publiques les dispositifs volontaires de partage de la valeur, qui ne permettent de redistribuer qu'entre 350 et 500 millions aux salariés.

Évaluation du coût des différents dispositifs par euro de valeur ajoutée effectivement redistribué

	Élasticité de substitution	Coût fiscal direct	Coût total
Absence de substitution (ex. : participation obligatoire)	0	0,153	0,153
Substitution moyenne (ex. : PPV)	0,3	0,153	0,21
Substitution forte (ex. : participation volontaire)	0,6	0,153	0,38

Les dispositifs de partage de valeur ajoutée ont essentiellement un rôle redistributif en l'absence d'effets sur la productivité ou l'investissement. Pour comparer l'efficacité de ces dispositifs à transférer un euro de profit vers les salariés, il faut également poser la question de leur incidence pour les finances publiques. Le coût fiscal direct d'un euro transféré via la participation, l'intéressement ou la prime de partage de la valeur (PPV) est de 15,3 centimes (25 centimes de manque à gagner en impôt sur les sociétés - 9,7 centimes de recette de CSG-CRDS). Ce coût fiscal direct doit être rapporté au montant effectivement redistribué au profit du salarié. Celui dépend du taux de substitution avec le salaire : de 0 pour la participation obligatoire à 0,6 pour la PPV. Le coût fiscal d'un euro effectivement redistribué passe donc de 15,3 à 38 centimes si la substitution avec le salaire est forte.

 Lire la Note en ligne

“ Une prise en compte plus systématique des effets distributifs et redistributifs de toute mesure de politique économique lors de sa conception et de sa mise en œuvre est éminemment souhaitable, mais analytiquement délicate.

Micro-simuler l'impact des politiques publiques sur les ménages: pourquoi, comment et lesquelles ? François Bourguignon et Camille Landais, Note n° 74

Les modèles de micro-simulation sont un outil essentiel pour la préparation et l'évaluation des réformes du système de transferts sociaux et fiscaux dont ils mesurent l'impact en termes distributifs et budgétaires. Dans cette Note, François Bourguignon et Camille Landais dressent un état des lieux des travaux de micro-simulation effectués en France et des modèles employés. Ils proposent aux quatre institutions (Insee, DGT, IPP, OFCE) estimant régulièrement les effets redistributifs des réformes du système socio-fiscal un exercice de simulation sur quatre mesures pour tester les propriétés respectives des modèles. Ils recommandent des choix de présentation et encouragent un recours accru à des données administratives exhaustives ou quasi exhaustives.

[!\[\]\(ec1b4bedfa6077be5e53bf0276b8c0c5_img.jpg\) Lire la Note en ligne](#)

La micro-simulation de la redistribution dans les économies avancées

François Bourguignon et Camille Landais, Focus n° 87

Les modèles de micro-simulation impôts-prestations servent à calculer les impôts et les droits aux prestations pour les individus, les familles ou les ménages. Ils sont devenus incontournables dans la plupart des pays de l'OCDE, pour étudier l'impact – tant budgétaire que redistributif – des politiques sociales et fiscales existantes, ainsi que pour simuler l'effet de réformes. Ces modèles sont notamment devenus incontournables pour conduire des évaluations *ex ante* de mesures sociales ou fiscales. L'objet de ce Focus est de décrire l'activité de micro-simulation dans un petit échantillon de pays, où l'on trouve un large éventail de pratiques en vigueur et d'expériences acquises.

[!\[\]\(f67d1f11738c6cddcd12729f5c48a09e_img.jpg\) Lire le Focus en ligne](#)

2022

78. [The effect of COVID certificates on vaccine uptake, health outcomes, and the economy](#), Miquel Oliu-Barton, Bary S.R. Pradelski et Nicolas Woloszko, janvier
79. [Culture, bien-être et territoires](#), Jean Beuve, César Poux et Madeleine Péron, février
80. [La crise a-t-elle laissé la culture en jachère? Analyses à partir de données bancaires](#), Étienne Fize, Titouan Le Calvé et César Poux, février
81. [Les effets des variations du taux d'endettement sur l'emploi et les salaires](#), Camille Biernat et François Fontaine, mars
82. [Activité partielle et situation pré-crise des entreprises](#), François Fontaine et Baptiste Roux, mars
83. [Quelle situation financière des entreprises et des ménages deux ans après le début de la crise Covid?](#) Étienne Fize, Hélène Paris et Marion Rault, mars
84. [The Economic Consequences of a Stop of Energy Imports from Russia](#), David Baqaee, Camille Landais, Philippe Martin et Benjamin Moll, avril
85. [Les absents ont toujours tort](#), Jean Beuve, Étienne Fize et Vincent Pons, juin
86. [Dissecting EU-China Economic Relations](#), Mikko Huotari, Sébastien Jean, Kevin Parra Ramirez et Madeleine Péron, juillet
87. [La situation financière des ménages en début de crise énergétique](#), Étienne Fize, Philippe Martin, Hélène Paris et Marion Rault, juillet
88. [La micro-simulation de la redistribution dans les économies avancées](#), Mikko Huotari, Sébastien Jean, Kevin Parra Ramirez, Madeleine Péron, septembre
89. [Pour une stratégie nationale d'innovation par tous](#), Josh Feng, Xavier Jaravel et Éléonore Richard, septembre
90. [Baisse de la productivité en France: échec en « maths »?](#) Raphaël Martin, Thomas Renault et Baptiste Roux, septembre
91. [Soft Skills et productivité en France](#), Maria Guadalupe et Bryan Ng, septembre
92. [Renforcer l'impact du Crédit d'impôt recherche](#), Philippe Aghion, Nicolas Chanut et Xavier Jaravel, septembre

2023

93. [Marché du gaz en Europe: enjeux, priorités et solutions](#), Markus Brunnermeier et Sylvain Chassang, avril
94. [Transmission des coûts importés et montée de l'inflation](#), Raphaël Lafrogne-Joussier, Julien Martin et Isabelle Méjean, mai
95. [Petits commerces: un panorama en demi-teinte](#), Marie-Laure Allain, Anne Epaulard et Pierre-Léo Rouat, mai
96. [La tarification du carbone et ses répercussions le long des chaînes de valeur: le cas de la France](#), Isabelle Méjean et Niklas Schoch, juin
97. [Comment les automobilistes ajustent leur consommation de carburant aux variations de prix](#), Odran Bonnet, Étienne Fize, Tristan Loisel et Lionel Wilner, juillet
98. [Les effets macroéconomiques du bouclier tarifaire: une évaluation à l'aide du modèle ThreeME](#), Paul Malliet et Anissa Saumtally, juillet
99. [Mesurer les effets hétérogènes de l'inflation sur les ménages](#), Jeanne Astier, Xavier Jaravel et Madeleine Péron, juillet

100. [Les effets de la participation obligatoire: les enseignements de la réforme de 1990](#), David Sraer et David Thesmar, juillet
101. [Les effets du marché européen du carbone sur l'industrie manufacturière](#), Geoffrey Barrows, Raphaël Calel, Martin Jégard et Hélène Ollivier, novembre
102. [Choc de l'énergie, prix du carbone et emploi](#), François Fontaine et Carole Marullaz, novembre

Des Notes à la postérité longue

Certaines des publications du CAE continuent d'alimenter le débat public bien après leur parution. On peut citer la Note « [Baisse des charges: stop ou encore?](#) » de Yannick L'Horty, Philippe Martin et Thierry Mayer, sortie en janvier 2019 et qui, en 2022-2023, était encore citée dans une soixantaine d'articles de presse.

La Note « [Repenser l'héritage](#) » de Clément Dherbecourt, Gabrielle Fack, Camille Landais et Stefanie Stantcheva, sortie en décembre 2021, faisait l'objet de 55 articles en 2022 et d'encore plus d'une trentaine en 2023; elle est d'ailleurs régulièrement citée en ce début 2024 où la taxation des successions reste un sujet d'actualité. De la même manière, la Note « [L'immigration qualifiée: un visa pour la croissance](#) » d'Emmanuelle Auriol et Hilel Rapoport, parue en novembre 2021, a été citée à de nombreuses occasions en 2023 avec les débats autour de la loi « Immigration ».

De même, la Note « [Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité](#) » de Maria Guadalupe, Xavier Jaravel, Thomas Philippon et David Sraer, sortie en septembre 2022, a fait un retour remarqué avec les débats autour du classement Pisa qui montre le retard scolaire français, plus encore en mathématiques, ou ceux autour de la baisse de la productivité.

Gageons que les Notes sorties ces deux dernières années continueront de servir de références fiables et scientifiques dans les débats économiques.

